



LECTURES.CULTURES



DOSSIER
LA LANGUE
FRANÇAISE
ET LES AUTRES
LANGUES
EN FÉDÉRATION
WALLONIE-
BRUXELLES

SOMMAIRE



20



41



62

19

INTRODUCTION

19 Il y avait la langue française !
par Freddy Cabaraux, administrateur-général de la Culture, FWB

20

LA POLITIQUE LINGUISTIQUE EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

20 Le rôle de la Direction de la Langue française dans la politique linguistique
par Aurore Dumont, directrice f.f.
de la Direction de la Langue française,
Service général des Lettres et du Livre

24 Un Conseil des Langues,
pour quoi faire ?

par Dan Van Raemdonck, président du
Conseil des Langues

26 Les langues régionales endogènes
Michel Francard, Albert Stassen, Albert
Conter, et Jean-Jacques De Gheyndt
experts en langues régionales romanes et
germaniques de Wallonie, et en parlars
bruxellois

30 Le rôle de Wallonie-Bruxelles
International : ode à la langue française
par Isabelle Fontaine, première attachée /
Département Francophonie WBI

33

LE CORPUS DE LA LANGUE

33 L'enjeu citoyen de la lisibilité
des textes administratifs
par Virginie Tumelaire,
Direction de la Langue française

36 Dire (et écrire) pour visibiliser
les femmes : un nouveau décret
renforce les pratiques non
discriminatoires quant au genre
par Esther Baiwir, vice-présidente du
Conseil des Langues

38

APPROPRIATION DU FRANÇAIS PAR LES PRATIQUES CULTURELLES

38 Littérature de jeunesse
et créativité linguistique
par Daniel Delbrassine,
chargé de cours à l'Université de Liège

41 Le français partout :
en bibliothèques, en centres culturels,
en CEC

par Thomas Casavecchia,
journaliste au *Soir* et à *L'Echo*

49 À la Société archéologique de
Namur : marier la découverte de la
langue française avec l'histoire, l'art,
l'archéologie, et l'imaginaire
par Marie-France Rousseau, médiatrice
culturelle, SAN

53 Alphabétisation : la collection
« La Traversée », outil pour les formateurs
par Michèle Minne, Secrétariat du Comité
de pilotage Alpha, Service général de
l'Éducation permanente et de la Jeunesse

53

DIVERSITÉ LINGUISTIQUE ET RAYONNEMENT DU FRANÇAIS

53 À la province de Liège :
*Viens écouter le monde ! De la création
d'une bibliothèque sonore multilingue
à la découverte du fonctionnement
des langues*

par Danièle Crutzen, linguiste et directrice
du centre MENA d'Assesse, et Sandra
Hennay, assistante à l'Université de Liège

55 Au Liban : la « Pépinière
des talents » en théâtre,
pour voyager léger et s'abreuver d'ailleurs

par Valérie Cachard, écrivaine

56 Cinéma, outil de soft power :
avec la « Rencontre des coproducteurs
francophones »

par Didier Zacharie, journaliste

58

AUTOUR DE L'OPÉRATION LA LANGUE FRANÇAISE EN FÊTE

58 Petite histoire de *La Langue
française en fête*

par Laëtitia Vanderstocken et Aurore
Dumont, Direction de la Langue française

62 Jonglez-vous français ? Des actions
avec *La Langue française en fête*
par Catherine Callico, journaliste

INTRODUCTION

IL Y AVAIT LA LANGUE FRANÇAISE !

PAR FREDDY CABARAUX,
Administrateur général de la Culture

A la création de la Communauté, il y avait la langue. Certes, une demande plus « nordique » que « sudiste » mais il y avait la langue, française pour nous, francophones de Belgique, trait d'union entre deux Régions, Bruxelles et Wallonie, en réalité, en partie dans les deux cas.

Vu notre histoire, il peut sembler normal que nous, francophones, ne partagions pas la préoccupation néerlandophone d'une reconnaissance politique d'une communauté linguistique. Nous sommes au moins 300 millions de locuteurs francophones de par le monde. Notre langue est une évidence et une « puissance » dont on pourrait penser (à tort) qu'il ne faille pas la protéger. C'est un peu comme respirer l'air, enfin, tant qu'il y a de l'air. Pourtant, peut-être qu'en raison du nombre de francophones dans le monde et de notre proximité avec la France, notre langue ne suffit pas à faire communauté.

Presque heureusement, devant la revendication linguistique déterminée de nos concitoyens flamands, animés par d'autres enjeux de nature diverse et qui ont fait socle de leur communauté, nous avons gardé l'attention en éveil, sur la notion de « francophone », plutôt au sens citoyen du terme que linguistique.

AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS COLLECTIVES

L'Administration générale de la Culture, au-delà de son organisation en silos sectoriels, a souhaité remettre la langue française au cœur de ses préoccupations transversales d'action publique.

Lors de la réflexion sur le « Contrat d'administration » réalisé lorsque j'ai pris mes fonctions, nous, fonctionnaires généraux de l'AGC, avons mis en évidence trois objectifs stratégiques avec la particularité méthodologique de les chapeauter par un enjeu au-dessus des autres : toucher plus et mieux les populations (au sens des « gens », dans leurs diversités, et non des « publics »). Quand on retourne vers l'essentiel, le substrat apparaît mieux : il nous est devenu évident qu'il fallait remettre notre langue en lien constant et conscient avec tous les domaines culturels. Et c'est naturellement que ce Contrat d'administration fixe une obligation d'action partagée entre tous les Services généraux (création artistique, éducation permanente et jeunesse, patrimoine, audiovisuel, cinéma, action territoriale) et le Service général des Lettres et du Livre.

L'ambition de la démarche porte plusieurs messages. Un premier est de réaffirmer l'importance de notre langue comme socle de nos politiques culturelles. Un second est de nous obliger, nous, fonctionnaires généraux et nos équipes, à dépasser un temps de conscience de la langue pour avoir des temps d'action afin de promouvoir cette langue française, comme richesse, patrimoine. C'est un acte volontaire, celui de réinscrire la langue comme préoccupation dans toutes nos politiques culturelles et pas seulement comme un secteur d'une Administration, un Service général à côté des autres. Un troisième message, essentiel à mes yeux : soutenir la mise en place d'un décret structurant l'action du Service général des Lettres et du Livre définissant des politiques, des moyens et des institutions qui portent ces politiques.

Aujourd'hui, presque trois ans après la formalisation de cette intention, le décret est en phase de finalisation (au niveau d'une proposition) : les actions entre Services ont lieu chaque année, les fonctionnaires généraux et leurs services prennent du temps pour promouvoir notre langue !

UNE MOTIVATION TOUTE PERSONNELLE

Je vis avec la difficulté de l'orthographe depuis ma tendre *jeunesse*, difficulté rencontrée par tant d'autres personnes, pour oser écrire des mails, des notes, etc. Je n'ai pas une orthographe automatique, chaque mail, chaque note est une source potentielle de ridicule. Cette langue française que je chéris m'a tellement contrarié. Quelle honte de s'entendre d'abord jugé sur l'orthographe plus que sur ses idées. J'ai entendu si souvent ces prescripteurs de l'orthographe le rappeler, si possible en public, pour bien marquer le coup.

Mais heureusement, la vie fait aussi des cadeaux et permet, même à des cancre de l'orthographe, de faire carrière, de jouer un rôle. Et si l'affrontement aux mots a été et reste douloureux, j'ai compris bien vite combien lire et écrire, parler notre langue, la maîtriser au mieux, était une clé puissante d'émancipation, d'action, d'influence et même de capacité d'introspection. Même à soi, on se parle, on se rassure, on s'évalue dans sa langue. Qu'importe, moi, mauvais élève de français, j'ai dépassé les accords de conjugaison et les exceptions sans rien rejeter, mais en comprenant que notre langue est un trésor fondateur de vie, de communauté. Elle est un vecteur majeur de développement de notre intelligence collective et individuelle, elle construit notre société et supporte aussi une économie dans le réel. La valeur de notre langue pour faire société n'a pas de prix. Elle doit être valorisée dans nos investissements publics, dans la Culture et au-delà.

L'alignement du comité de direction de l'AGC sur le principe de remettre la langue dans le centre de notre action m'a touché : un levier de plus pour transmettre et valoriser notre belle langue et, ce faisant, pour toucher plus et mieux les populations et les publics, dans leurs éloignements et leurs diversités. Une petite fierté à partager avec ces enfants cancre de l'orthographe afin qu'ils, elles aussi, ne s'effondrent pas. ●

LA POLITIQUE LINGUISTIQUE EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

LE RÔLE DE LA DIRECTION DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS LA POLITIQUE LINGUISTIQUE EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

PAR AURORE DUMONT

directrice ff, Direction de la Langue française, Service général des Lettres et du Livre

UN PETIT PEU D'HISTOIRE

Les trois communautés culturelles (flamande, francophone et germanophone) sont créées en 1970, avec la première réforme de l'État : chacune d'elles est compétente pour assurer la « défense et l'illustration de leur langue ».

Mais ce n'est qu'en 1985 que la Communauté française se dote d'une véritable politique de soutien à la langue française avec la création du Service de la langue française et le Conseil de la langue française en tant qu'organe d'avis. En 1989, la *Charte de la langue française* pose les jalons de la politique linguistique actuelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles, à travers quatre actions, qui définissent les objectifs de toute politique linguistique : l'adaptation du français aux réalités du monde moderne ; l'amélioration de la qualité de la langue ; l'affirmation de la présence de la langue française ; la participation au rayonnement de notre langue et de notre culture.

QU'EST-CE QUE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE ?

La notion de « politique linguistique » peut être définie comme l'ensemble des choix adoptés par un État à propos d'une ou plusieurs langues présentes

sur son territoire pour agir sur :

- le *corpus* de la langue, à savoir la langue elle-même (par la composition de règles de grammaire et d'orthographe, l'élaboration de dictionnaires, la création terminologique, etc.),
- le *statut* de la langue, à savoir la fonction de la langue et ses rapports avec les autres langues (obligation scolaire de l'apprentissage scolaire de la langue, reconnaissance de la langue en tant que langue officielle, etc.).

La non-reconnaissance des langues locales et l'utilisation exclusive du latin dans le système administratif implanté dans les territoires conquis lors de la romanisation peuvent être considérées comme une forme de politique linguistique de même que l'édiction de l'ordonnance de Villers-Cotterêts par François I^{er} en 1539, qui impose le français comme langue unique (et plus le latin) dans les documents administratifs et juridiques.

En Belgique, chaque communauté linguistique mène sa propre politique linguistique. Pour la langue française, la responsabilité de la politique linguistique incombe au ministre de la Communauté française qui a la Culture dans ses attributions.

LA DIRECTION DE LA LANGUE FRANÇAISE ET LE CONSEIL DES LANGUES

En Fédération Wallonie-Bruxelles, la politique linguistique et la promotion de la langue française sont assurées par un service administratif (la Direction de la langue française) de l'Administration générale de la Culture et par une instance d'avis : le Conseil de la langue française, des langues régionales endogènes et des politiques linguistiques (plus communément appelé le Conseil des langues), instauré par le *décret du 28 mars 2019 sur la nouvelle gouvernance culturelle*. Il est chargé de donner des avis au Gouvernement, à la demande de celui-ci ou d'initiative, sur tout dossier concernant la langue française, les langues régionales endogènes ou la langue des signes, ou comportant un aspect linguistique.

La Direction de la langue française, pour sa part, est chargée de faire des propositions et de mettre en œuvre la politique linguistique de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Pour ce faire, elle collabore étroitement avec le Conseil mais assure également le soutien aux activités de promotion et d'appropriation du français, et aux recherches en matière de langue française, la publication de la collection « Guide » qui vise à diffuser des recommandations en



terme d'usage du français (*Écrire pour être lu*, *Mettre au féminin*, *Inclure sans exclure*), l'élaboration d'outils pédagogiques, un service d'aide linguistique pour le ministère et le grand public et la coopération avec les partenaires étrangers de l'Opale¹.

LES MISSIONS DE LA DIRECTION DE LA LANGUE FRANÇAISE

1. Promouvoir la langue française et contribuer à son rayonnement

La DLF promeut la langue française dans un environnement ouvert aux autres langues. Chaque langue représente une culture, un mode d'être au monde, une structure de pensée unique : étudier d'autres langues, les faire dialoguer, les interroger sont autant de manières de découvrir les différents visages de l'humanité. La DLF veille donc au respect de la diversité linguistique mais aussi à celui des usages. En effet, le français, dans une forme pure et immuable, n'existe pas : par essence, la langue est plurielle (dans ses usages, son lexique, etc.) et évolutive. Elle appartient à ses locuteurs et locutrices, et non l'inverse, comme vise à le rappeler l'opération *La langue française en fête*. Cet événement grand public, organisé par la DLF, promeut

un usage décomplexé du français et stimule la pratique créative de la langue à travers les activités ludico-créatives proposées par de nombreux opérateurs culturels.

Les actions de promotion de la langue française de la DLF sont nombreuses : encourager l'usage du français dans la recherche et les communications scientifiques, l'enseignement supérieur, les médias, la publicité, les institutions internationales, etc., mais surtout soutenir financièrement les opérateurs qui développent des projets d'appropriation du français et de créativité linguistique, prioritairement auprès des publics éloignés de la culture, et cela dans une volonté de contribution au développement de la démocratisation et de l'émancipation culturelles.

La DLF a ainsi contribué au déploiement d'activités culturelles créatives liées à l'expression écrite ou orale telles que :

- des ateliers de slam avec scène ouverte et ateliers de cuisine poétique,
- des concours d'improvisation et ludictées,
- des collectifs d'écrits d'enfants et d'adultes,
- la lecture d'albums à des enfants issus de l'immigration pour créer des ponts entre la langue scolaire et les

- langues parlées à la maison,
- des ateliers d'écriture ou de conte,
- des ateliers typographiques pour réaliser des affiches créatives qui réinventent la langue,
- des animations culturelles à destination de personnes en situation d'alphabetisation ou d'apprentissage du FLE visant à renforcer les compétences linguistiques et améliorer la pratique du français,
- et bien d'autres encore – la liste ne demande qu'à être allongée par vos propositions de projet !

2. Renforcer l'appropriation citoyenne de la langue

L'une des autres grandes missions de la DLF consiste à réconcilier les usagers avec leur langue. En effet, les règles du français et leurs nombreuses exceptions rendent cette langue complexe à apprivoiser. De nombreuses personnes font ainsi des fautes qui apparaissent logiques (« vous faites » plutôt que « vous faites », « des bijoux » au lieu de « des bijoux », etc.) dans leur apprentissage/usage de la langue, puisqu'ils appliquent la règle et font donc preuve de « bon sens linguistique ». Or le discours grammatical est ultra-normatif. Ainsi sont souvent stigmatisées les personnes dont l'usage du français est imparfait selon le discours grammatical. ▶



Atelier pour Forgeries en classe

- Pour développer l'*appropriabilité*² de la langue, et ainsi renforcer l'appropriation et la maîtrise du français par tous et toutes – en particulier par les publics les plus éloignés de la culture et les personnes allophones –, la DLF développe ainsi une expertise sur les questions suivantes :
 - l'orthographe : la réforme orthographique a pour objectif de rendre la langue plus cohérente en se débarrassant de certaines « bizarreries » n'ayant aucune raison d'être. Ce faisant, l'apprentissage de la langue est facilité et, au final, la maîtrise de la langue est améliorée.
 - la lisibilité des textes administratifs : il s'agit d'un véritable enjeu démocratique. Les textes administratifs constituent généralement la porte d'entrée vers l'information

pour accomplir une démarche essentielle pour les citoyens (inscription de l'enfant à l'école, demande d'allocation, complétion de la déclaration d'impôt, etc.). Ne pas ou mal comprendre ladite information peut avoir des conséquences désastreuses : il est donc primordial d'optimiser la lisibilité et l'accessibilité des textes administratifs afin de garantir l'inclusion des citoyens, et particulièrement ceux qui sont moins familiarisés avec l'écrit ou infra-scolarisés.

- la féminisation : la visibilité des femmes dans la langue correspond à un enjeu sociétal de première importance. L'adoption du décret de 1993 relatif à la féminisation des noms de métier, fonction, grade et titre a constitué un véritable cap

dans le traitement de la question de la visibilité des femmes dans l'espace public et professionnel. Le guide *Mettre au féminin, guide de féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre*, publié par la DLF, a accompagné le décret et connu plusieurs mises à jour. Nous pensons dans notre langue : une réalité reste indicible sans mots pour la décrire. Encourager la participation des femmes, en particulier dans les occupations dites masculines, passe par la féminisation du lexique. Avec l'adoption du décret du 14 octobre 2021 relatif au renforcement de la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre et aux bonnes pratiques non discriminatoires quant au genre dans le cadre des communications officielles ou

formelles, c'est un pas de plus vers l'inclusion qui a été franchi : une brochure du Conseil sera publiée prochainement pour diffuser les bonnes pratiques relatives à la communication non discriminatoire quant au genre.

- la création d'outils pédagogiques visant le renforcement de l'acquisition du français FLA et FLE³. Les résultats des enquêtes menées sur le terrain prouvent que la maîtrise du français reste insuffisante : il est donc indispensable de proposer de nouvelles façons d'enseigner le français.
- l'organisation d'ateliers d'écriture créative dans les écoles afin d'améliorer les compétences langagières des élèves et de décomplexer leur pratique de la langue (cf. encart ci-contre). Ce projet, intitulé *La plume au bout de la langue*, vise prioritairement les écoles à indice socio-économique faible et les publics scolaires fragilisés.

CONCLUSION

La langue française, de par sa nature transversale, impacte tous les aspects de notre environnement : politique, social, économique, éducatif et culturel. La DLF ne se limite pas à prôner le *bon usage* de la langue mais rappelle que la langue, parce qu'elle est au cœur de nos actions quotidiennes (elle rend possible la communication, l'insertion professionnelle, la cohésion sociale, l'épanouissement personnel, etc.), appartient aux locuteurs et doit être au service de ses usagers. ●

Notes

(1) Le Réseau de l'Opale (Organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques) est constitué par les organismes de gestion linguistique des pays et régions francophones du Nord, à savoir la Communauté française de Belgique, la Suisse romande, le Québec, la France et l'OIF. Le Réseau Opale a pour objectif de mener des actions communes visant le rayonnement de la langue française dans toute la francophonie.

(2) Capacité (de la langue) à être possédée, acquise, à se faire approprier par le locuteur.

(3) FLA pour « français langue d'apprentissage » et FLE pour « français langue étrangère ».

LES ATELIERS

« LA PLUME AU BOUT DE LA LANGUE »

La Direction de la langue française propose depuis janvier 2021 des ateliers d'écriture créative en classe. Ces ateliers sont animés par des spécialistes de l'écriture créative belges francophones et destinés à stimuler l'appropriation de la langue par les apprenants, de manière ludique et innovante. Tous les publics sont visés et l'atelier peut prendre différentes formes (théâtre, slam, expression écrite ou orale, etc.) en fonction du projet d'atelier. Celui-ci est personnalisable, en fonction des compétences langagières et linguistiques du public visé, des ressources de l'animateur et du dessein du demandeur.

Ces ateliers sont bien entendu mobilisables dans le cadre du PECA (Parcours d'éducation culturelle et artistique) qui s'étend progressivement aux différents niveaux d'enseignement et entend offrir à tous les élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles un accès direct à la culture.

INFOS :

<http://www.languefrancaise.cfwb.be/index.php?id=16700>.



Atelier pour Forgeries en classe

UN CONSEIL DES LANGUES, POUR QUOI FAIRE ?

PAR DAN VAN RAEMDONCK

président du Conseil de la Langue française, des Langues régionales endogènes et des Politiques linguistiques

QUI SOMMES-NOUS ?

Créé en 1985, le Conseil de la Langue française, des Langues régionales endogènes et des Politiques linguistiques est régi aujourd'hui par le décret sur la nouvelle gouvernance culturelle du 28 mars 2019 (*Moniteur belge* du 30 avril 2019). Le Conseil est une instance d'avis qui remet, soit d'initiative soit à la demande du ou de la ministre de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) ayant la Culture dans ses attributions, des avis sur toute question relative à la langue française et à la francophonie. Il veille à l'évolution de la situation linguistique de la Communauté française et propose toute action de sensibilisation susceptible de promouvoir la langue française et les autres langues.

Lors de cette mandature, le Conseil s'intéresse aux thèmes suivants :

- Gouvernance nationale et internationale :
 - a) la collaboration avec les Organismes de Politiques et d'Aménagements linguistiques de la Francophonie du Nord (OPALE) et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) ;
 - b) la dimension européenne des langues régionales (charte européenne des LR) ;
 - c) la collaboration avec les pays de la Francophonie du Sud ;
 - d) la promotion et la valorisation du français à l'international : réflexion de fond sur le projet politique qui les sous-tend (pour qui, au nom de quoi, dans l'intérêt de qui ?).
- Appropriations citoyennes de la langue :

- a) les imaginaires et les représentations des langues construites tout au long du parcours scolaire ;
 - b) l'apprentissage du français aux personnes migrantes ou primo-arrivantes ;
 - c) le métier (titre, fonction, protection) d'enseignant de Français Langue étrangère (FLE).
- Appropriabilité et aménagements linguistiques :
 - a) la réforme des discours grammaticaux (y compris la terminologie grammaticale) ;
 - b) la simplification de l'accord du participe passé et de l'orthographe ;
 - c) la lisibilité ;
 - d) la féminisation des noms de métier et la rédaction inclusive.
 - Langues régionales et diversité linguistique :
 - a) la sensibilisation à la diversité linguistique et la valorisation de tous les plurilinguismes :
 - la diversité dans la société ;
 - l'enseignement : formation des maîtres, intégration des langues régionales endogènes dans les hautes écoles, FLE et FLA ;
 - b) le soutien aux activités de valorisation des langues régionales.

UNE POLITIQUE LINGUISTIQUE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

« La notion de *politique linguistique* [...] renvoie à toute décision prise pour orienter et régler l'usage d'une ou de plusieurs langues dans les communications d'une organisation ou dans la diffusion d'un bien ou d'un service, quelles que soient la nature ou la taille de l'organisation et quelle que soit la

forme que prend cette décision. Elle peut, du plus spontané au plus formalisé, se concrétiser en une simple pratique, en une liste de termes normalisés, en formulaires de gestion standardisés, en directives au personnel ou aux membres, en règlements internes, en règlements adoptés par un ministère ou un organisme paragouvernemental ou en lois dûment votées par un parlement. » (<http://www.teluq.quebec.ca>) Une politique linguistique digne de ce nom se doit dès lors en résumé de répondre à la question polyfactorielle suivante : « Qui communique à qui, pour dire quoi, dans quelle(s) langue(s) ou quelle(s) variation(s) de langue et comment, quand et dans quelles circonstances ou situations de communication ? »

APPROPRIABILITÉ VS APPROPRIATION : UNE SPÉCIFICITÉ BELGE ?

Les politiques linguistiques sont souvent vues comme orientées soit vers le statut de la langue, soit vers le corpus de celle-ci. « Gérer » la langue du point de vue de son statut revient à travailler sur sa place dans le vaste monde et marché des langues et des représentations, sur son prestige allégué, à des fins de marketing et de conquête de parts de marché. « Gérer » la langue du point de vue de son corpus revient à travailler sur les discours et les règles qui décrivent et/ou prescrivent la langue, sur les textes administratifs et publics qui l'utilisent pour s'adresser aux usagers citoyens et dont on attend accessibilité et lisibilité pour éviter toute exclusion.

La politique linguistique orientée statut se fait le plus souvent au bénéfice de la langue, de sa place et de son prestige.

On lustre la statue du Commandeur linguistique érigée en paradigme culturel à embrasser tel quel, et on se soucie peu des usagers. Orientée corpus, une telle politique bénéficie d'abord à l'usager, qui ne se sent plus exclu de sa propre langue (tant au niveau des discours grammaticaux qu'à celui des discours sociaux). Par ricochet, elle bénéficie également à la langue, qui est vue comme plus inclusive, plus conviviale et donc plus attirante sur le marché.

La majorité des organismes de politique et d'aménagement linguistiques de la Francophonie du Nord (France, Suisse, Québec et Belgique) préfèrent travailler le statut de la langue.

Toute la Francophonie est donc orientée statut. Toute ? Non, car un organisme d'irréductibles Belges résiste encore et toujours à la seule tentation statutaire : ils ont investigué et creusé la veine du corpus, la question de l'appropriabilité chevillée au corps.

Le Conseil est certes investi, en Belgique, d'une fonction de réflexion sur la langue et son statut, mais également d'une fonction à la fois politique et sociale. Le Conseil prend cette fonction sociale particulièrement à cœur et y accorde une importance toute particulière. Il conteste le fait que les usagers du français, qui sont les réels possesseurs de cette langue, puissent, à un moment ou l'autre de leur existence francophone, se sentir exclus de cette langue qui est pourtant la leur, sacrifiés qu'ils sont sur l'autel des discours normatifs illisibles et inaccessibles qui les déclareraient incompetents.

Pourtant, il est en général de bon ton, si l'on s'en tient aux discours ambiants, de culpabiliser l'usager, responsable de sa non-appropriation de la matière, ainsi que l'enseignement qui n'en ferait visiblement pas assez. L'appropriation reste dès lors bien le lieu de réaction : toutes choses étant égales par ailleurs, ce sont le scripteur, son travail, ses efforts et sa méthode d'appropriation qui sont scrutés, critiqués, (dé)responsabilisés, soumis à discussion, voire à réforme.

Or, si la plainte de la non-maîtrise de la langue et de l'orthographe résonne régulièrement comme une

antienne incantatoire, elle le fait bien dans toute la Francophonie, où tous les usagers pécheurs seraient concernés par la difficulté reconnue de la langue. Il semble pourtant hors de question de questionner les discours sur la langue. Nous avons proposé de prendre en considération, à côté de la question de l'appropriation de la langue, celle de son appropriabilité. Ce concept permet d'appréhender les difficultés rencontrées par les usagers en déplaçant le point de vue, de l'usager à la langue. Il n'est en effet que très rarement question de travailler le corpus de la langue, ses règles, ses discours normatifs, administratifs ou publics, ou ses scories. On observe très peu d'évaluations officielles de la condition première de l'appropriation. On ne peut en effet s'ap-

roprier que ce qui est appropriable. Et la langue et l'orthographe française le sont-elles bien, elles, appropriables ?

Bien sûr, il semble impossible aux organismes de politique linguistique de dire que la langue serait inappropriable. Cela la rendrait invendable sur le marché compétitif des langues. Le concept passe dès lors plus difficilement chez nos collègues. Pour autant, le Conseil belge a décidé de creuser cette réflexion : rendre les discours normatifs et les règles de la langue plus appropriables, plus sensés, plus logiques, veiller à des usages de la langue plus lisibles et accessibles, auraient pour conséquence de rapprocher la langue de l'usager citoyen, de la rendre conviviale. ●



LES LANGUES RÉGIONALES ENDOGÈNES

DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

PAR JEAN-JACQUES DE GHEYNDT

docteur en Sciences, auteur-conférencier spécialisé en parlers bruxellois

PAR ALBERT STASSEN,

membre du Conseil de la Langue

PAR ALBERT CONTER,

président de l'association Arelerland a Sprooch, ancien membre du Bureau Européen pour les langues de moindre diffusion

PAR MICHEL FRANCARD

linguiste, professeur ordinaire émérite de l'UCLouvain

LES PARLERS BRUXELLOIS

« *Schieven Architek !* » est l'expression bruxelloise la plus connue. Cette injure, adressée à Joseph Poelaert et son pharaonique Palais de Justice, illustre l'interpénétration linguistique dans la Capitale. Ville flamande au Moyen Âge, Bruxelles devient profondément francophone à la fin du XIX^e siècle, suite aux conditions socio-économiques poussant le petit peuple à s'émanciper. Quatre « parlers historiques » différents se croisaient, sans évoquer les actuels « maroxellois », témoins de l'influence du « bruxellois français » auprès des populations immigrées successives.

Le *brussels vloms* est le dialecte flamand d'origine de la ville. Il est mâtiné d'archaïsmes, truffé de français et gorgé d'expressions colorées et savoureuses, parfois obscures pour un néerlandophone « standard ». Pour un francophone, son degré d'intelligibilité varie de « très simple » à « très compliqué ». Voici une étonnante relation d'accident de tram survenu à un quidam pressé de prendre le train en Gare du Midi : *Den tram circuleidege in volle vitesse in de rue Ducale en longede-*

ge den Palais du Roi in de direkse van de Parc de Bruxelles. Gekomme on de Place des Palais freineidege de conducteur vi zânen tournant te pakke no de Place Royale.

Une grammaire a été développée et publiée par Sera De Vriendt, un dialectologue de la V.U.B. (Vrije Universiteit Brussel). De nombreuses pièces de théâtre créées par le « Brussels Volkstejoeter » réunissent Bruxellois francophones et flamands auteurs de savoureuses adaptations des classiques du théâtre ou du cinéma français et anglais !

Le *beulemans*, ce « français tel qu'on le parle à Bruxelles », est une langue mixte née de la déformation du français par des Bruxellois de souche flamande gardant le mode de pensée de leur langue maternelle. Cette langue allie vocabulaire français et expressions flamandes en une phrase respectant la grammaire flamande, telle que : *Tiens, voilà mon père sa voiture*, ou encore : *Tu deviens peike, tu sais, kameroêt !*

Victor Hugo écrivait : « Ce sont des gens qui parlent le flamand en français. » Pour les Français d'aujourd'hui, le *beulemans* c'est « le belge », ce qui est fort réducteur. Les répliques du *Mariage de Mademoiselle Beulemans* ont conduit Marcel Pagnol à rédiger sa trilogie marseillaise !

Le *marollien* à composante picarde introduisit progressivement du flamand à un français fortement teinté de picard. Il fut exploité par Roger Kervyn pour ses *Fables de Pitje Schramouille*, toujours rééditées. Un programme de la kermesse « d'el Blad », des années 1880, dans les Marolles, nous renseigne sur la réalité historique de cette langue triple : *GAZETTE de tout ce qui s'ra à voir avec el KERMESSE D'EL BLAD a l'MAROLLES, el Samedi 1^{er} Jour. El soir, quansqu'i sonneront 9 heures al Port' d'Hal, venaye ensemble pou l'GRAND TAPTOE de tous les trommeleers d'el garde civique in beurger kleëren qui feront un sortaye dihors avec des vetpote allumés par Pieje Pottokes*. Cette langue triple a entièrement disparu.

Mais l'idiome le plus étonnant est sans contexte le *bargoensch*. Cet argot flamand de la pègre, mais aussi de marchands ambulants « montant vers la Capitale », a également contribué à la spécificité des parlers bruxellois. Il était volontairement crypté pour les non-initiés : *In de noam van de grandige peere, de kiebighe kneul en den amante peizerik, Klak pi*, n'est rien d'autre que le texte du signe de la croix ! Totalemment disparu aujourd'hui, il nous a laissé des mots tels que : *bikke* (manger), *tof* (super !), etc.

Enfin, n'oublions pas le magnifique hommage d'Hergé aux « parlers bruxellois », lui qui créa des langues imaginaires (*syldave*, *bordure*, *bibaro* et *arumbaya*) toutes allaitées aux mamelles du *brussels vloms*, mais dont la nourrice avait alterné *gueuze*, *faro*, *kriek* et *lambik* pour accoucher de variantes aussi différentes ! ●

Jean-Jacques DE GHEYNDT

LES LANGUES RÉGIONALES GERMANIQUES DE LA WALLONIE

Outre le parler bruxellois, il existe en Fédération Wallonie-Bruxelles deux autres langues endogènes franciques : le francique rhéno-mosan ou carolingien, au nord-est de la province de Liège, et le francique mosellan ou luxembourgeois dans la frange orientale de la province de Luxembourg.

Globalement les franciques carolingien et luxembourgeois connaissent une large désaffection parmi les générations de moins de 40 ans, au même titre que les autres langues endogènes en Belgique. Avant l'instruction obligatoire, ces langues étaient usuelles dans toute la population de ces contrées, mais elles régressent depuis quelques décennies de manière alarmante en raison de la difficulté de la transmission intergénérationnelle.

- Le francique rhéno-mosan ou francique carolingien

Le francique rhéno-mosan, aussi appelé francique carolingien, est parlé dans les communes d'Aubel, de Baelen, de Plombières et de Welkenraedt (30.000 personnes environ), lesquelles appartiennent à la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette langue régionale s'étend par ailleurs dans le canton germanophone d'Eupen (sauf Raeren), les Fourons, la frange orientale du Limbourg néerlandais (Valkenburg, Heerlen) et, en Allemagne, les régions de Heinsberg, Jülich et Düsseldorf.

Ce francique carolingien n'est en aucun cas un dérivé de l'allemand ou du néerlandais. Parler usuel de Charlemagne, il constitue une langue spécifique dont certains mots ne ressemblent ni à l'allemand ni au néerlandais. Ainsi le verbe « parler » se dit en francique carolingien *kalle*, lequel n'a aucun lien

avec *spreken* ou *praten* (néerlandais) ni avec *sprechen* (allemand). De même « mercredi » se dit *Gosteg* et n'a pas de lien avec *woensdag* (néerlandais) ou *Mittwoch* (allemand). Cependant, tant pour le vocabulaire que pour la prononciation, le francique carolingien a fait des emprunts importants tant au néerlandais qu'à l'allemand.

Dans les communes d'Aubel, de Baelen, de Plombières et de Welkenraedt, les seuls enfants capables de s'exprimer en francique carolingien sont ceux issus de parents tous deux originaires du Limbourg néerlandais où ce parler parvient à se maintenir, y compris chez les jeunes ; il y est appelé « Limburgs ». Dans cette région – surtout dans la commune de Plombières –, quatre troupes théâtrales pratiquent le francique carolingien et rencontrent un succès indéniable auprès d'un public cependant vieillissant. Des chants de carnaval en francique sont apparus depuis 20 ans.

Des cours de francique carolingien sont donnés à des adultes soucieux de cultiver ce patrimoine et perdurent déjà depuis de nombreuses années grâce à l'association OBELIT (Ostbelgische Literaturhefte).

- Le francique mosellan occidental ou luxembourgeois

Le francique mosellan occidental ou luxembourgeois se pratique, dans la Fédération Wallonie-Bruxelles, dans les communes d'Arlon, d'Attert, d'Aubange, de Martelange, de Messancy, ainsi que dans les localités de Beho (Gouvy) et Warnach-Tintangé (Fauvillers). Toutes sont situées dans la province de Luxembourg.

Le luxembourgeois est le résultat de l'interpénétration entre les Francs ripuaires et les Francs maritimes ou saliens déjà largement influencés par la civilisation romaine du bassin de Paris qui déferlent sur notre région à travers la Champagne et la Lorraine septentrionale par la vallée de la Moselle.

Contrairement au francique carolingien du nord-est de la province de Liège, le francique mosellan appartient aux parlers moyens-franciques (Lautverschiebung).

Depuis 1839 – date de la séparation des deux Luxembourg –, la population francique mosellane de la province de Luxembourg a souffert de certaines confusions insultantes intra-muros en temps de guerre et d'un amalgame culturel et linguistique en temps de paix. Il en a résulté l'éradication de l'apprentissage de l'allemand à l'école et l'interdiction de l'emploi du luxembourgeois à l'école maternelle (contrairement au Grand-Duché).

Sur le plan culturel, le luxembourgeois se maintient, surtout dans les tranches âgées de la population qui le possède encore comme langue maternelle). L'association « Arelerland a sprooch » (ALAS), qui promeut le luxembourgeois depuis plus de 40 ans, a contribué à l'organisation de cours de luxembourgeois dans des organismes officiels (Forem, Écoles de promotion sociale, tables de conversation). Dans cette même ligne, la commune d'Attert a recréé le plurilinguisme d'antan dans ses écoles. ●

Albert STASSEN et Albert CONTER

▶ LES LANGUES RÉGIONALES ROMANES DE LA WALLONIE

Quatre langues régionales romanes sont actuellement en usage en Wallonie : le wallon, le picard, le lorrain (souvent appelé gaumais, depuis le XIX^e siècle) et le champenois. Comme l'indique leur dénomination, le picard, le lorrain et le champenois appartiennent à des aires linguistiques partagées avec la France. Par contre, le wallon est limité au territoire de la Wallonie actuelle, à l'exception de quelques îlots dans la botte de Givet (France) et, naguère, de quelques autres dans le nord du Grand-Duché de Luxembourg.

Les dialectologues considèrent que le domaine wallon proprement dit est constitué de deux zones relativement homogènes d'un point de vue linguistique : à l'est, le liégeois (encore appelé est-wallon) et au centre le namurois (centre-wallon). Deux autres zones, plus hétérogènes, sont à la jonction de deux grands domaines linguistiques : l'ouest-wallon, entre le wallon et le picard, et le sud-wallon, entre le wallon et le lorrain.

Ces langues régionales dérivent en droite ligne du latin et ne sont en aucune manière des dialectes issus du français. Elles appartiennent au domaine d'oïl, constitué par les régions de France situées au nord de la Loire, jusqu'en Belgique. Dès la fin du premier millénaire, le wallon, le picard, le lorrain et le champenois se différencient des autres parlers d'oïl. Les deux grandes composantes du wallon, lié-

geoise et namuroise, seront clairement distinguées à partir du XIII^e siècle. Des évolutions ultérieures accentueront l'individualisation de certains sous-ensembles du wallon, mais après 1600, il n'y aura plus de transformation fondamentale des parlers wallons.

Si le *français*, parler de l'Île-de-France, a été diffusé en Wallonie dès le X^e siècle, les langues régionales romanes régneront sans partage dans la communication orale jusqu'au XVI^e siècle. À partir de cette époque, le français débordera de la sphère écrite où il était jusque-là l'apanage des seules élites. Un bilinguisme actif français-wallon est attesté dans des villes comme Liège dès la Renaissance, qui s'élargira progressivement à toutes les régions et à tous les milieux. Au début du XX^e siècle, le français s'imposera grâce à l'instruction primaire, gratuite et obligatoire, reléguant les langues régionales au



Café Le Brusseleir - Rue du Midi



Fête aux langues de Wallonie 2022 à Marche-en-Famenne

rang de dialectes ou de patois en voie de disparition.

Aujourd'hui, on estime qu'un dixième de la population de la Wallonie est encore en contact régulier avec l'une des langues régionales romanes. Il y a un siècle, cette proportion dépassait les 80 %. La progression du français a donc été très rapide, mais dans des proportions différentes selon les langues : si le champenois et le lorrain ne sont plus pratiqués que par quelques dizaines de locuteurs, le picard et le wallon résistent plus fermement. Un seuil critique a toutefois été atteint : il n'y a plus de transmission intergénérationnelle des langues régionales en Wallonie romane, ce qui signifie leur disparition inéluctable si des mesures volontaristes ne sont pas mises en place pour les préserver.

Depuis un millénaire, ces langues disent pourtant une culture et un rapport au monde spécifiques, aujourd'hui encore véhiculés dans les traditions populaires, dans certaines formes

artistiques, dans des manifestations conviviales. La littérature en langue régionale a produit des chefs-d'œuvre, en particulier aux XIX^e et XX^e siècles, mais son lectorat est en net recul et les auteurs se raréfient. Parallèlement, une riche tradition philologique et dialectologique a donné des études de grande qualité sur le patrimoine linguistique de la Wallonie romane. Mais, malgré cet héritage et les efforts d'associations réparties sur l'ensemble du territoire wallon, la revitalisation des langues régionales peine à se concrétiser, plombée par un manque de soutien institutionnel et par l'individualisme de certains de leurs « défenseurs ».

Une langue ne meurt pas : elle est progressivement abandonnée par la communauté qui l'utilisait. C'est donc à la population de Wallonie de décider du sort des langues patrimoniales qui ont contribué à forger son identité. ●

Michel FRANCARD

INFOS :

- › Jean-Jacques DE GHEYNDT, *Schieven Architek ! Les langues endogènes à Bruxelles*. Bruxelles : Associations bernardiennes, 2016.
- › Michel FRANCARD, *Wallon – Picard – Gaumais – Champenois. Les langues régionales de la Wallonie*. Bruxelles : De Boeck, 2013.
- › PROJET MOIEN ! & SPROOCHENHAUS WËLWERWOLZ (dir.) *Lëtzebuergesch : Quo vadis ?* Mamer : Melusina Conseil, 2004.
- › Leo WINTGENS, *Vergleichender Sprachatlas des Karolingisch-Fränkischen in der DG und ihrem Umfeld – Atlas linguistique comparatif du francique carolingien en Communauté germanophone de Belgique et dans ses environs – Vergelijkende taalAtlas van het Karolingisch-Frankisch in de Duitstalige Gemeenschap van België en in haar omgeving*. Aachen : Helios-Verlag et Montzen : OBELIT, 2014 (t. 1) et 2016 (t. 2).

LE RÔLE DE WALLONIE-BRUXELLES INTERNATIONAL :

ODE À LA LANGUE FRANÇAISE

PAR ISABELLE FONTAINE

première attachée, Département Francophonie, WBI

Elle porte en elle tant de richesses qu'elle en devient forcément un trésor à préserver. Mais comment une langue née sur le continent européen peut-elle voyager aux quatre coins du monde sans s'essouffler ? Éléments de réponse avec les actions du WBI, l'agence en charge des relations internationales de la Wallonie et de Bruxelles, créée en 2008, mais dont les fondements datent de 1980. Cette année-là en effet, la Belgique connaît une réforme institutionnelle qui donne du pouvoir aux Communautés. Le début d'une aventure placée sous le signe de la diplomatie belge francophone.

VALORISER LA LANGUE

Depuis de nombreuses années, WBI (autrement dit Wallonie-Bruxelles

International) met tout en œuvre pour faire rayonner le français sur le terrain. Et on peut dire que cette mobilisation porte ses fruits vu tout ce qu'elle permet : l'octroi de bourses à des étudiants souhaitant suivre des cours en français, l'accueil de fonctionnaires étrangers pour des stages en administration ou encore l'envoi d'assistants de langue française dans les écoles primaires et secondaires d'une dizaine de pays. Des faits éclairés par des chiffres : aujourd'hui, cent trente-deux millions de personnes apprennent le et en français. Ce n'est pas rien. Et cela mérite bien d'avoir, depuis 2019, en novembre, une Journée internationale des professeurs de français. Car rien ne serait possible sans le savoir-faire de ces derniers, notamment dans les universités.

Au niveau institutionnel, la volonté de promouvoir le français est aussi très

forte. Et pour cause... L'Union européenne a été bâtie selon le credo « unie dans la diversité ». Alors, pour s'assurer que cette langue coexiste avec les autres, une circulaire a été transmise, en 2021, à tous les agents de la fonction publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Objectif : rappeler l'obligation d'utiliser le français quand ils s'expriment dans les organisations internationales. Une mesure importante quand on sait que l'anglais est souvent préféré dans les échanges, qu'ils soient formels ou informels, et ce, malgré la sortie du Royaume-Uni de l'UE. Le français doit rester une référence. Et l'on peut imaginer que la future présidence belge, en 2024, veillera à ce qu'il en soit ainsi. Après tout, sur les vingt-sept États membres, dix-neuf sont membres, associés ou observateurs de l'OIF (Organisation Internationale de la Francophonie).



Visite à Bruxelles de la Secrétaire générale de la Francophonie - Formation Libres ensemble © J. Van Belle - WBI



Sommet de la Francophonie à Djerba © J. Van Belle - WBI.

LISEZ-VOUS LE BELGE ? L'EXEMPLE À SUIVRE

La langue de Molière est pleine de particularismes. Et l'un d'entre eux a été joyeusement mis en lumière dans une campagne au nom très évocateur : « Lisez-vous le belge ? ». Un slogan né à la faveur d'un salon du livre en Suisse en 2019 pour honorer la *Fédération Wallonie-Bruxelles* et devenu depuis, vu son succès, marque de promotion des livres belges francophones à l'étranger. Il faut dire que la littérature du plat pays compte quelques pépites. Et avec « Lisez-vous le belge », la *Fédération déploie* tous les moyens possibles pour les faire connaître du plus grand nombre et les voir circuler. Comment ? Grâce à la mobilisation de quinze opérateurs du milieu (bibliothèques, librairies, écoles, structures événementielles...) durant cinq semaines. Un gros mois qui ne passe pas inaperçu, le réseau des agents de liaison académique et culturelle (ALAC) vantant aussi cette campagne partout dans le monde. L'occasion ici de rappeler que les auteurs, bédésistes ou encore illustrateurs bénéficient aussi d'une belle mise en lumière puisqu'ils sont invités à plusieurs de ces *événements*.

LA FRANCOPHONIE, SYMBOLE D'OUVERTURE SUR LE MONDE

Notez bien la majuscule qui indique que ça va au-delà de la langue fran-

çaise. La Francophonie fait référence au dispositif institutionnel des relations entre les États et Gouvernements francophones. En 1970, vingt et un pays signent en effet à Niamey la convention instituant l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), future Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Aujourd'hui, cet acronyme regroupe quatre-vingt-huit États et Gouvernements où le statut du français revêt différentes formes : langue nationale, seconde langue ou langue étrangère. De quoi rendre passionnant le travail de WBI en la matière. Car les défis de l'OIF sont multiples. Récemment, la Fédération Wallonie-Bruxelles, membre à part entière de l'OIF, a participé aux travaux de rédaction de la « Déclaration sur la langue française » adoptée au XVIII^e Sommet de la Francophonie qui s'est tenu à Djerba en novembre 2022. Thématique choisie pour ce Sommet : « Le numérique, vecteur de développement et de solidarité dans l'espace francophone ». Un sujet défendu avec conviction par le ministre-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles, lequel a rappelé la nécessaire intensification de la formation au numérique et vanté l'importance des industries culturelles et créatives. Il en a aussi profité pour discuter plus globalement de diplomatie francophone et signer un Protocole d'entente entre la Province de l'Ontario et la Communauté française de Belgique. Il a enfin précisé que la Présidence belge

du Conseil de l'Union européenne en 2024 serait l'occasion de prôner le multilinguisme.

Depuis 1980, la FWB est l'un des principaux contributeurs de la coopération francophone après la France et le Canada. Elle soutient prioritairement la valorisation et le rayonnement du français, la diversité et le développement culturels, l'accès à l'éducation pour tous, l'égalité femmes-hommes, le numérique ou encore, avec l'appui de la Wallonie, l'entrepreneuriat, la formation, le développement durable et l'innovation. La FWB s'est aussi particulièrement investie en matière de lutte contre la radicalisation violente pouvant conduire au terrorisme (réseau FrancoPrev).

Au-delà du volet politique, notre appartenance à la Francophonie nous permet de promouvoir la FWB et la Wallonie à travers le financement, la participation et la mise en œuvre par WBI d'événements francophones comme, par exemple, la célébration de la Journée internationale de la Francophonie, l'accueil de réunions et/ou d'événements internationaux, la participation aux Jeux de la Francophonie ou encore les initiatives soutenues en marge des Sommets de la Francophonie.

C'est ainsi que la Fédération a été valorisée au Village de la Francophonie qui était organisé du 13 au 21 novembre dernier en marge du Sommet de Djerba. Comment ? Avec quantité de programmes coordonnés ou mis en

- œuvre par WBI. Citons le spectacle pluridisciplinaire « Vivants ! », imaginé par huit jeunes artistes belges et tunisiens à la fin d'une résidence ou encore la présentation de l'exposition de BD « Spirou, Droits de l'homme », produite en collaboration avec les éditions Dupuis pour célébrer les 70 ans de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Le Bureau International de la Jeunesse (BIJ) a animé plusieurs ateliers d'écriture sur le thème du « Vivant ». Le projet P@trimonia a fait l'objet d'un atelier-rencontre, histoire d'en savoir plus sur cette plateforme web participative financée, entre autres, par WBI et le ministère tunisien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. En deux mots, P@trimonia, c'est la technologie au service de l'appropriation du patrimoine par et pour les citoyens.

Autre moment important : le Salon des Jeunes entrepreneurs francophones organisé par la CONFEJES (autrement dit, la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie) avec le soutien de WBI. Des jeunes qui doivent faire partie prenante de la société. Et ça, WBI l'a compris depuis longtemps et le prouve régulièrement par des gestes concrets. Ainsi, la Wallonie (via WBI) a soutenu, en 2022, la création de plus de 100 entreprises via son soutien annuel au Programme de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes (PPEJ) de la CONFEJES.

La Fédération Wallonie-Bruxelles (via WBI) a, quant à elle, octroyé 48 nouvelles bourses d'excellence à autant de jeunes cadres des pays partenaires d'Afrique ainsi que de Haïti pour leur permettre d'intégrer, dans les meilleures conditions, la promotion 2021-2023 de l'Université Senghor. Il faut dire que cela devrait servir. En effet, les projections tenant compte des tendances de l'évolution démographique annoncent, à l'horizon de 2050, plus de 70 % des francophones africains et l'Afrique comptera plus de 90 % des jeunes francophones de 15-29 ans dont les besoins devront être satisfaits. De quoi promettre encore de belles actions. ●



LE FRANÇAIS RÉSUMÉ EN DEUX PHRASES

Le français est la cinquième langue mondiale (après le chinois, l'anglais, l'espagnol et l'arabe).



Kinshasa est la première ville francophone.



LE CORPUS DE LA LANGUE

L'ENJEU CITOYEN DE LA LISIBILITÉ DES TEXTES ADMINISTRATIFS

PAR VIRGINIE TUMELAIRE

Direction de la Langue française

LA LISIBILITÉ¹, UN DOMAINE DE RECHERCHE QUI NE DATE PAS D'HIER

La recherche scientifique s'intéresse depuis longtemps à la lecture et à la compréhension des messages écrits. À partir des années 1920, les travaux de recherche ont permis de forger le concept de lisibilité, à savoir «l'aptitude d'un texte à être lu rapidement, compris aisément et bien mémorisé»². Ces travaux ont démarré aux États-Unis, avec la perspective de lutter contre l'analphabétisme et d'augmenter le niveau de *littératie*³ des adultes. À cette fin, plusieurs modèles statistiques ou *formules de lisibilité* ont été élaborés dans le courant du vingtième siècle⁴.

Sans entrer dans les détails, ces formules prennent en compte des variables linguistiques qui influencent la compréhension des textes (vocabulaire, longueur des mots, nombre de mots dans une phrase, construction syntaxique...).

Leur objectif principal est de déterminer le niveau de lecture d'un texte donné. Ces formules sont certes limitées mais certaines restent encore utilisées pour prendre la «température» de la difficulté d'un texte. Ainsi, le système d'éducation américain utilise encore maintenant le *Flesch-Kincaid Grade Level* pour classer en fonction du degré d'enseignement⁵ le matériel didactique et les livres de littérature.

Des secteurs autres que l'éducation se sont à leur tour appuyés sur ces formules et les études qui les encadrent : par exemple la presse, beaucoup de journaux désirant s'adresser efficacement aux lectorats ciblés ; ou encore le

secteur de la protection des consommateurs pressant les entreprises à formuler de façon compréhensible contrats, modes d'emploi, etc.⁶.

LE LANGAGE CLAIR DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Dans les pays anglo-saxons, États-Unis en tête, les études sur la lisibilité ont fait émerger dès les années 1970 un mouvement promouvant la pratique du *plain language* (langage clair) dans les entreprises, soins de santé et institutions (gouvernement, parlement, administration, justice...).

Les définitions du langage clair sont nombreuses mais on peut retenir celle-ci : «Une communication est en langage clair si sa formulation, sa structure et sa conception permettent au public visé de trouver facilement, de comprendre et d'utiliser l'information dont il a besoin⁷. » La rédaction claire quant à elle désigne l'ensemble des recommandations rédactionnelles pour rendre un texte efficace en fonction de son public cible.

Avec le temps, le mouvement a pris de l'essor et devient dans plusieurs pays un secteur d'activités à part entière avec ses théoriciens et praticiens. Au niveau institutionnel, deux pays ont même légiféré en la matière : les États-Unis en 2010 et la Nouvelle-Zélande en octobre 2022 ont adopté une loi imposant à leurs services publics respectifs de rédiger les communications et documents destinés aux citoyens en langage clair⁸.

Ailleurs dans le monde, de plus en plus de services publics changent peu à peu leurs pratiques rédactionnelles. Bien

entendu, les résultats obtenus varient considérablement d'un pays à l'autre mais un retour en arrière semble désormais impossible.

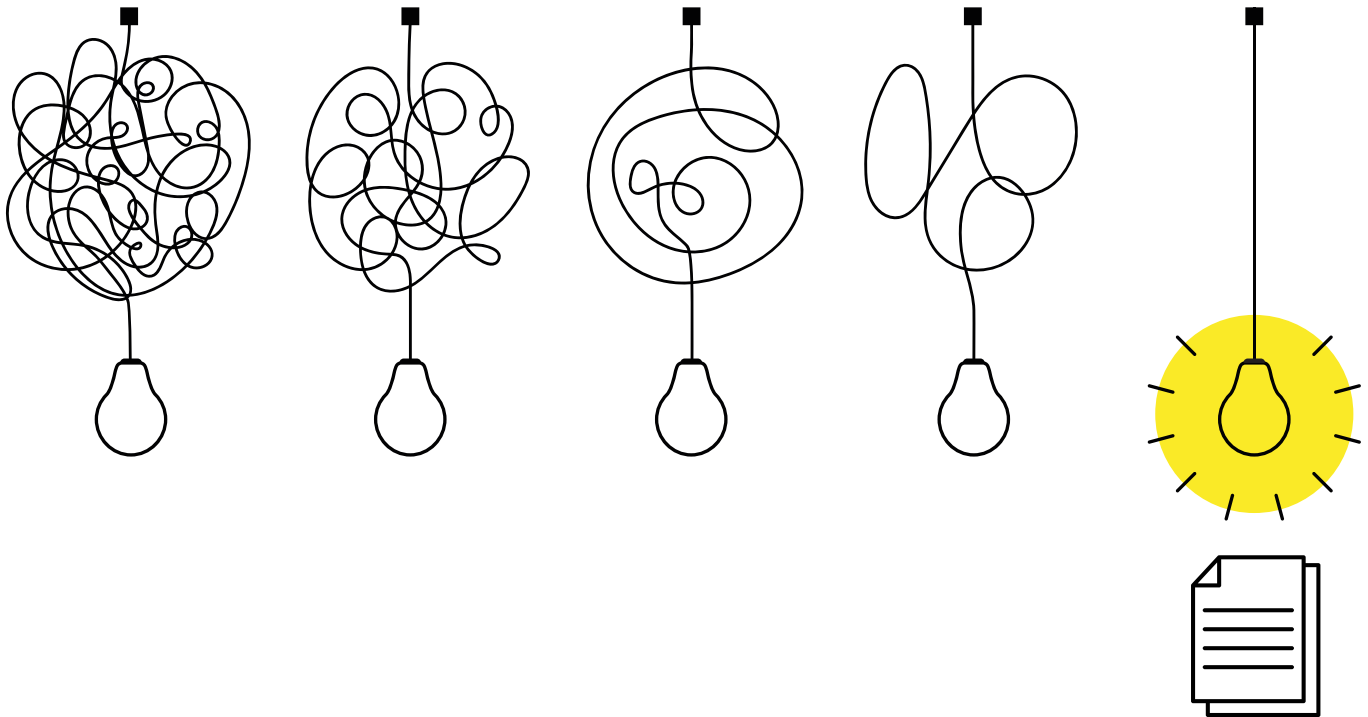
ENTRE RÉDUCTION DES INÉGALITÉS SOCIALES ET SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE

Derrière des termes comme *lisibilité*, *simplification du langage administratif*, *langage clair* ou encore *communication efficace*, différentes motivations s'entrelacent.

La première concerne la responsabilité de l'administration publique en matière d'égalité des chances. Plusieurs pays comme le Canada se sont intéressés à la simplification des textes administratifs dans la foulée de l'année internationale de l'alphabétisation (1990)⁹.

En effet, délivrer des messages et des documents que tout le monde lit et comprend sans mal contribue à favoriser l'égal accès aux services publics. C'est l'une des conditions pour que chaque individu soit en mesure d'exercer ses droits et s'acquitter de ses obligations¹⁰, quels que soient son niveau de littératie ou sa langue maternelle.

À cet égard, différentes études sur le non-recours aux droits sociaux¹¹ identifient la complexité des démarches et du langage administratifs comme l'un des (multiples) obstacles à l'accès aux droits sociaux. En Belgique, un rapport du SPP Intégration sociale recommande d'ailleurs de simplifier la communication administrative et de rendre les documents administratifs lisibles¹². La Fédération Wallonie- ►



- Bruxelles prévoit de son côté une action allant dans ce sens dans son Plan quinquennal de lutte contre la pauvreté¹³.

À côté, le contexte global de modernisation administrative conduit la fonction publique à mettre en place des actions et mesures pour améliorer ses services envers les entreprises, les organisations et les citoyens¹⁴. Ce processus connu sous l'appellation de *simplification administrative* poursuit des objectifs à la fois quantitatifs et qualitatifs¹⁵.

La simplification administrative vise premièrement à diminuer la charge administrative et donc les coûts financiers et temporels engendrés tant auprès des personnes physiques et morales (entreprises, indépendants, associations...) qu'au sein même de l'administration. Elle vise également à augmenter la qualité de la réglementation ainsi que la qualité de la relation entre l'administration et les usagers¹⁶ de ses services¹⁷.

Les mesures stimulant le langage clair administratif s'inscrivent donc à la croisée des approches de réduction des inégalités sociales, d'efficacité et de démarche qualité¹⁸.

LE LANGAGE CLAIR ADMINISTRATIF, MAILLON DE L'ORIENTATION USAGER

Par ailleurs, la modernisation de l'administration amène la mise sur pied de stratégies « orientation usager » en vue d'adapter l'offre des services publics aux usagers, à leurs besoins et à leurs attentes¹⁹. Les usagers deviennent dorénavant centraux dans la réflexion des administrations sur leurs services et les expériences des usagers sont étudiées de près.

Dans ce cadre, les enquêtes de satisfaction auprès des usagers des services publics sont fondamentales à la mise en œuvre l'orientation usager. Or il en ressort que les citoyens et citoyennes peinent encore de nos jours à comprendre les documents administratifs²⁰. La nécessité d'adopter un langage non jargonnant, adapté à la réalité des usagers²¹ s'impose donc plus que jamais, pour des raisons évidentes liées à la fois à l'exercice de la citoyenneté et à la qualité de l'expérience des usagers des services publics. À ce titre, le langage clair représente un élément important de la restauration de la confiance des usagers envers les pouvoirs publics.

AMESURE : L'INGÉNIERIE LINGUISTIQUE AU SERVICE DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE²²

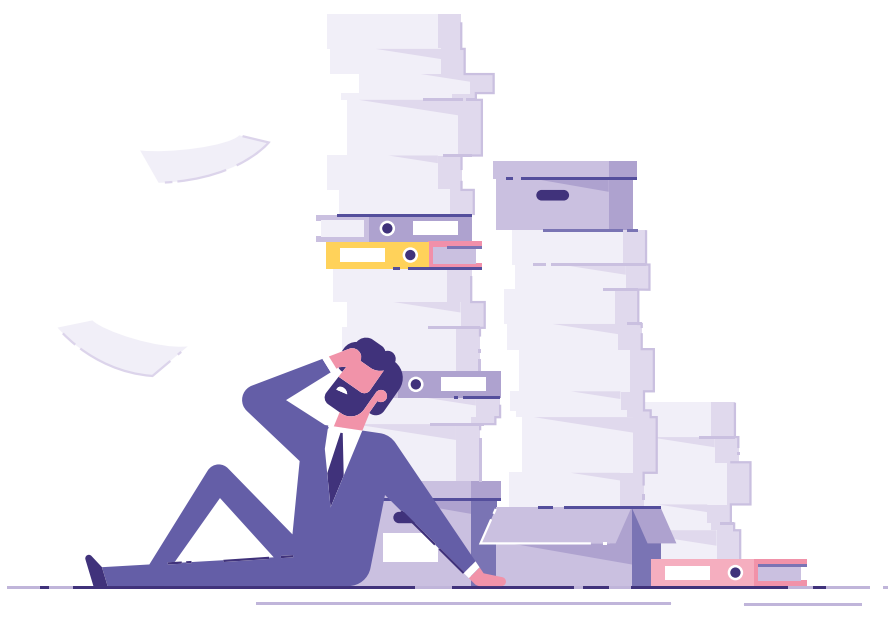
Beaucoup de ressources aident à rédiger clairement : des ouvrages et des guides de rédaction claire²³, des formations en rédaction claire proposées par des spécialistes, ou encore des logiciels d'aide à la rédaction claire. Un tel logiciel a vu le jour en Belgique francophone et mérite un éclairage particulier.

Le Centre de traitement automatique du langage (CENTAL) de l'UCL a développé un outil d'ingénierie linguistique unique en son genre. Soutenu par la Fédération Wallonie-Bruxelles, il est conçu pour évaluer le degré de difficulté des textes administratifs. Son système d'évaluation repose sur une formule de lisibilité des textes administratifs élaborée par le CENTAL. L'équipe de recherche continue par ailleurs d'enrichir AMesure.

Cet outil en accès libre²⁴ analyse un texte donné et lui attribue un score global compris entre 1 (très facile) et 5 (très difficile). L'outil identifie ensuite dans le texte les phénomènes linguistiques qui posent problème, fournissant ainsi un diagnostic détaillé.

En outre, AMesure fournit aussi un « remède ». En effet, il est doté d'un module de recommandations issues de plusieurs guides de rédaction claire. AMesure indique donc non seulement les endroits du texte où il faudrait agir en priorité mais suggère aussi les actions à mettre éventuellement en œuvre.

Enfin il faut préciser qu'AMesure s'utilise en combinaison avec d'autres ressources, comme les guides de rédaction claire. Parfois, certains résultats pourront surprendre les utilisateurs de la plateforme. Il est donc nécessaire de mettre ces résultats en perspective, à la lumière du profil et des besoins de ses usagers. ●



Notes

- (1) La lisibilité d'un texte concerne aussi bien des aspects linguistiques (mots, phrases...) qu'extralinguistiques (typographie, mise en page...). L'article se concentre ici sur les aspects linguistiques.
- (2) Claire Gélinas-Chebat *et al.*, *Lisibilité et intelligibilité de documents d'information*, novembre 1992 (révisé en juin 1993), <http://www.ling.uqam.ca/sato/publications/bibliographie/C3lisib.htm>.
- (3) La *littératie* désigne l'« aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités » (OCDE, *La littératie à l'ère de l'information*, 2000, p. x).
- (4) Les plus connues sont les formules de Flesch et Gunning pour la langue anglaise, les formules de Flesch-De Landsheere et d'Henry pour la langue française.
- (5) Ou plus précisément du niveau de performance en lecture associé à un degré d'enseignement.
- (6) Jacqueline Bossé-Andrieu, « La question de la lisibilité dans les pays anglophones et les pays francophones », *Technostyle*, vol. 11, n° 2, pp. 73-85.
- (7) Voir Plain Language Association International : <https://plainlanguagenetwork.org/>.
- (8) États-Unis : Plain Writing Act 2010, qui concerne les services publics fédéraux; Nouvelle-Zélande : Plain Language Act 2022.
- (9) Jacqueline Bossé-Andrieu, « La question de la lisibilité dans les pays anglophones et les pays francophones », *Technostyle*, vol. 11, n° 2, pp. 73-85.
- (10) Alice Krieg-Planque, « Quand la communication publique travaille son expression. Les administrations à la recherche d'un "langage clair" », *Politiques de communication*, vol. 14, n° 1, 2020, pp. 3-34.
- (11) Voir e.a. : Observatoire de la santé et du social de Bruxelles, « Aperçus du non-recours aux droits sociaux et de la sous-protection sociale en Région bruxelloise », *Cahier thématique du Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté 2016*, Commission communautaire commune, 2017.
- (12) SPP Intégration sociale, *Proposition d'actions transversales pour un plan de lutte contre le non-recours aux droits sociaux*, SPF Sécurité sociale, 2021.
- (13) Mesure 1.2 « Accroître la visibilité des services [de la FWB] et augmenter la lisibilité de l'information » du Plan de lutte contre la pauvreté et pour la

- réduction des inégalités sociales 2020-2025.
- (14) Cour des comptes, *Simplification administrative. Fonctionnement de l'Agence pour la simplification administrative*. Rapport transmis à la Chambre des Représentants, 20 avril 2020.
- (15) A. Krieg-Planque, *op. cit.*
- (16) *Usagers* désigne ici les utilisateurs et utilisatrices du service public, du domaine public. (Jacques Bordone, « Le droit des usagers des services publics », *Journal du droit des jeunes*, vol. 223, n° 3, 2003, pp. 26-29.)
- (17) Cour des comptes, *op. cit.*
- (18) A. Krieg-Planque, *op. cit.*
- (19) Oliver Schneider, « Vers une administration orientée usager », *Pyramides*, n° 26-27, mai 2016, pp. 255-84; Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, *FÉDÉ 20>25. Contrat d'administration 2020-2025*, 2021.
- (20) Voir e.a. : Collège des producteurs, *Enquête sur la charge administrative en agriculture*, 2016, pp. 14-15.
- (21) Isabelle Clerc, « Langue française et écriture citoyenne : l'engagement du Québec en matière de simplification des communications écrites (2000-2006) », in *La communication avec le citoyen : efficace et accessible ? Actes du colloque international de Liège*, Duculot, 2009, pp. 27-54.
- (22) Voir Thomas François, Cédric Fairon, « Des technologies du langage au service du citoyen », *Synergies Pays germanophones*, vol. 11, n° 1, pp. 107-119; Thomas François *et al.*, « AMesure, une plateforme web pour soutenir la rédaction simple de textes administratifs », *Repères-Dorif*, vol. 16, 2018.
- (23) Pour obtenir des références de guides, contactez la Direction de la langue française : languefrancaise@cfwb.be.
- (24) <https://cental.uclouvain.be/amesure/>

DIRE (ET ÉCRIRE) POUR VISIBILISER LES FEMMES :

UN NOUVEAU DÉCRET RENFORCE LES PRATIQUES NON DISCRIMINATOIRES QUANT AU GENRE

PAR ESTHER BAIWIR

vice-présidente du Conseil de la langue française, des langues régionales endogènes et des politiques linguistiques

Chacun, chacune garde en tête les débats sur le point médian ou sur la tonitrueuse entrée de *iel* dans le dictionnaire *Robert*. Mais la question de la visibilité des femmes dans la langue est bien plus large et plus fondamentale : il s'agit de produire des discours plus précis, plus ouverts, en un mot, plus... inclusifs. Non, ce mot ne doit pas renvoyer dos à dos les « pour » et les « contre » ; ce serait passer à côté de l'enjeu de ce nouveau décret.

Tout le monde s'accorde à dire qu'il est important d'ouvrir tous les mondes professionnels aux femmes autant qu'aux hommes, et il est du devoir du politique de soutenir cette ambition. Un pas important avait été franchi en 1993, avec l'adoption par la Communauté française d'un décret recommandant la « féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres ». La langue n'étant pas composée uniquement de noms, il était important d'étendre ces recommandations au reste de la phrase. C'est chose faite avec le nouveau décret, voté le 14 octobre 2021 par le Parlement de la FWB, intitulé « décret relatif au renforcement de la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre et aux bonnes pratiques non discriminatoires quant au genre dans le cadre des communications officielles ou formelles »¹.

Les lignes directrices y sont fermement tracées : il ne s'agit plus seulement de désigner à l'écrit les femmes par des substantifs féminins mais de veiller,

à l'écrit comme à l'oral, à visibiliser les femmes dans toutes les productions liées à des institutions subventionnées ou reconnues par la FBW, également lorsqu'il s'agit de désigner des groupes mixtes et également ailleurs que dans les groupes nominaux. Dès lors, ce texte (et son arrêté du 14 juillet 2022²) n'élude pas les questions sensibles des accords ou du point médian. On fait le point.

DÉSIGNER DES FEMMES

Pour désigner des femmes ou des groupes composés de femmes, on utilisera la forme féminine des noms de métiers, de fonctions, des grades ou des titres. *La poétesse, la déléguée, les pharmaciennes et les directrices* sont des formes qui s'imposent d'emblée. Évidemment, les accords se feront aussi au féminin : *la livreuse est arrivée en retard car elle s'était perdue*.

La plupart des formes féminines sont simples à forger, car elles font écho à leurs homologues masculines :

-eur/-euse ou -rice comme dans *chanteur/chanteuse* ou dans *directeur/directrice* ;

-ier/-ière comme dans *grutier/grutière* ;
-él/-ée comme dans *gradé/gradée*, parfois avec une modification du radical comme dans *pharmacien/pharmacienne*...

Il y a également une série de termes épiciques, qui ne portent pas de marque de genre, comme les nombreuses formes

en -iste (*guitariste, cuisiniste*...). Rien de bien compliqué ! Et même lorsqu'il s'agit de paires irrégulières (*confrère/consœur, homme-orchestre/femme-orchestre, barman/barmaid*...), il n'y a pas de quoi s'arracher les cheveux.

« AVOIR RENDEZ-VOUS CHEZ SA MÉDECINE » ?

Peut-être vous êtes-vous surpris à parler de *la généraliste* pour éviter *la médecin* (un peu douloureux à l'oreille) autant que *le médecin* (difficile à visualiser comme une femme)... Et pourquoi pas *la médecine* ? Si cela vous chiffonne, c'est bien normal. Les résistances au changement linguistique sont nombreuses. Pour toutes sortes de raisons historiques, le français évolue plus difficilement que l'allemand ou l'espagnol. Et pourtant, c'est possible ! Les représentations évoluent, et plus vite qu'on ne le croit. *Chirurgienne* était rare dans les années 1980, il est banal aujourd'hui. Qui se souvient qu'au XIX^e siècle, le terme étudiante ne désignait que l'amie d'un étudiant ?

Dans le domaine sportif, certaines *entraîneuses* préfèrent se faire appeler *entraîneur*, parce que, dans un métier largement masculin, il est difficile d'assumer la dimension péjorative que peut avoir le terme. Et pourtant, c'est justement là que les représentations peuvent être modifiées, afin d'ouvrir l'accès à ces activités à tous les enfants, quel que soit leur genre !

AVANCER, MAIS D'UN PAS À LA FOIS

En cas de doute, on consultera la liste publiée dans l'arrêté ; celle-ci a fait l'objet d'une révision minutieuse de la part des membres du Conseil de la langue française, des langues régionales endogènes et des politiques linguistiques, qui est l'instance d'avis de la FWB en matière d'action sur la langue.

Les formes recommandées sont, pour la plupart, celles que chacun, chacune utiliserait spontanément ; mais dans certains cas, les propositions permettent d'avancer vers une plus grande visibilité pour les femmes. Ainsi, on préférera *judokate* à *judoka*, *professeure* à *professeur*. Lorsque deux formes féminines existent, on recommandera de choisir celle qui rend également le genre audible : *autrice* plutôt qu'*auteure*, *procureuse* plutôt que *procureure*. Enfin, certaines formes sont disponibles dans la langue et ont été utilisées par le passé : *professeuse*, *médecine* ou *marine* ne demandent qu'à être réemployées. Elles figurent dans la liste en tant que propositions ; c'est aux usagers et usagères de s'en saisir éventuellement.

DÉSIGNER DES GROUPES COMPOSÉS D'HOMMES ET DE FEMMES

Lorsqu'un groupe mixte doit être désigné, afin de tordre le cou à la fameuse formule du « masculin l'emporte », la meilleure stratégie permettant de ne pas invisibiliser la moitié de la population est l'utilisation des doublets : *les citoyennes et les citoyens*. L'accord des adjectifs et des participes passés et les reprises pronominales se feront avec des formes masculines dans leur emploi générique : *Les auditeurs et auditrices sont invités à l'émission ; ils seront autorisés à intervenir*.

À l'écrit, s'il y a des contraintes d'espace (tableaux, tweets, etc.), les doublets peuvent être abrégés, en particulier lorsque les formes masculines et féminines ne diffèrent que par un -e : on écrira *étudiant·e* (au pluriel *étudiant·e·s* ou *étudiant·es*) mais on évitera *directeur·rice*.



D'autres stratégies permettent de neutraliser la distinction entre féminin et masculin : l'utilisation de termes *épécènes*, éventuellement avec les deux déterminants (*le ou la spécialiste*, *les tabacologues*), l'emploi de termes collectifs ou non variables en genre (*la population*, *toute personne*, etc.) ou la transformation passive de la phrase (*le policier pourra verbaliser* > *la verbalisation sera possible*). Ces techniques sont non discriminatoires, sans toutefois rendre visibles les femmes.

Par souci d'économie et de lisibilité, on pourra recourir à l'acception générique de la forme masculine pour désigner des ensembles mais, selon le décret, uniquement « lorsque le caractère mixte de ces ensembles est préalablement établi de manière claire par le contexte, le texte ou le discours ».

LES PRONOMS

Si l'on utilise des pronoms variables en genre au masculin pour renvoyer à des groupes mixtes (*certain·s*, *ceux·s*, etc.), on s'assurera aussi que le contexte permet d'établir clairement qu'ils désignent aussi bien des hommes que des femmes. S'il existe un risque de malentendu, on utilisera un doublet (*celles et ceux qui le souhaitent peuvent postuler*) ou une autre formulation (*toute personne peut postuler*). Quant à *iel*, il désigne parfois une personne non binaire, parfois une per-

sonne dont on ne connaît pas le genre. Au pluriel, il désigne parfois des groupes mixtes, parfois des ensembles de personnes fluides ou non binaires. Son utilisation n'est pas stabilisée dans la langue et le décret ne statue pas sur son cas.

... ET APRÈS ?

Nul doute que ces recommandations sont une étape vouée à être à nouveau débattue dans quelques années ; en particulier, il faudra interroger ces règles à l'aune de la question de la représentation des personnes fluides ou non binaires.

Les groupes militants créent chaque mois de nouvelles formes et de nouveaux usages, qui devront passer l'épreuve du terrain ; on peut ainsi évoquer les pronoms non binaires *ul* ou *al* ou les formes inclusives telles que *auteurice*. Le grand public se saisira de certaines pratiques, d'autres disparaîtront ; tout l'enjeu d'une politique linguistique est de marquer une voie médiane, en confiant aux locuteurs et aux locutrices – à vous, donc – le pouvoir de changer le monde, un accord à la fois. ●

Notes

(1) https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi/article_body.pl?language=fr&caller=summary&pub_date=21-11-26&numac=2021042965

(2) https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi/article_body.pl?language=fr&caller=summary&pub_date=22-08-19&numac=2022041605

APPROPRIATION DU FRANÇAIS PAR LES PRATIQUES CULTURELLES

LITTÉRATURE DE JEUNESSE ET CRÉATIVITÉ LINGUISTIQUE

PAR DANIEL DELBRASSINE,
chargé de cours à l'Université de Liège

Souvent peu abordée, la question de la langue et du style dans les œuvres adressées à la jeunesse réserve des surprises, souvent liées aux particularités des genres et formes qui sont propres à cette littérature. On se penchera ici sur l'album contemporain, dont le texte est parfois trop peu analysé, et sur le roman adressé à la jeunesse, qui porte la marque de ses lecteurs.

LA LANGUE DE L'ALBUM

On a coutume de considérer l'album comme une forme où l'image prime, selon la définition d'Isabelle Nières (2009). Cette approche risque cependant de conduire à sous-estimer l'importance du texte qui contribue tout autant à construire le sens, puisque narrateur visuel et narrateur verbal se combinent selon des modes variés qui peuvent aller jusqu'au contrepoint¹. Il est vrai que, traditionnellement, le texte de l'album souffre d'un statut moins assuré que la prose romanesque, car il peut n'être qu'un simple support à la performance de l'adulte qui « lit », comme l'explique Hans-Heino Ewers : « Le texte fonctionne ici comme un soutien pour la mémoire de celui qui raconte : l'histoire fixée par écrit est plutôt une espèce de modèle qui peut être interprété de façon libre. Ici, les enfants considèrent encore l'adulte comme un conteur oral². » Cette situation s'inscrit dans le sens d'une évolution historique selon Ewers, qui considère que la littérature de jeunesse est le lieu où survit l'ancien art du récit (« *die alte Erzählkunst* »), un art marqué par

la culture populaire et orale, comme l'expliquait Walter Benjamin dans *Le raconteur* (1936). Ni texte figé ni forme orale, la langue de l'album n'entre donc pas dans le cadre théorique de l'opposition habituelle entre oral et écrit, oralité et littérature, puisque l'on est face à un objet hybride, un texte justement « écrit » pour être « oralisé ».

- « Faire son »

Plusieurs caractéristiques de la langue de l'album sont liées à cet usage « oral », dans la performance d'une interprétation par l'adulte. Sophie Van der Linden³ en évoque trois : le découpage du texte en « unités de souffle », des indications typographiques de la tonalité (la taille des caractères, par exemple), l'importance du rythme et des sonorités (les assonances ou les rimes). Cette importance du son est centrale pour comprendre ce que devient la langue dans ce contexte. « Dans les albums, les mots sont certes des unités de sens, mais ce sont avant tout des sons. Sur des textes courts, on devrait tous avoir cette exigence : faire sens mais aussi faire son », selon la formule d'Henri Meunier, interviewé par Van der Linden⁴. On pense évidemment à ces auteurs d'albums contemporains qui « oralisent » et prononcent leur texte à haute voix lorsqu'ils rédigent, pour voir si leur phrase est bien équilibrée... C'est le cas de Mélanie Rutten, qui justifie l'usage d'une maquette pour travailler chaque projet : « L'album est [...] destiné à être partagé à voix haute avec un enfant et je peux donc, avec cette maquette, le lire à voix haute et tourner les pages. Je dois voir ce qui va vraiment rythmer le récit⁵... » Dans *Nour* (MeMo, 2012), elle multiplie les échos sonores au sein de son épilogue, en prenant des mots :



« La surprise qu'elle a préparée pour Öko est de toutes les couleurs. Nour a assemblé **tous ses petits bouts** de tricot. Un jour, peut-être, elle reliera aussi **tous ses petits bouts** d'instant rares avec un **fil**, le **fil** de l'histoire. Elle écrira une histoire. La sienne. Car toutes les histoires sont rares et s'écrivent **petit à petit**. »

- La « tentation littéraire »

Ces dernières années, le texte de l'album a été marqué par une évolution qui concerne justement son statut, dont certains auteurs voudraient renforcer la « littérarité ». Cette revendication du statut d'œuvre littéraire conduit à mobiliser des moyens comparables à ceux de l'écriture poétique. En 2014 déjà, Marianne Berissi parlait de « tentation littéraire »⁶. Cette évolution récente concerne particulièrement les jeux sur

la langue, une tendance qui n'étonne pas, si l'on connaît les rapports entre certains auteurs d'albums et des groupes comme l'OULIPO. En voici deux exemples, chez des spécialistes de l'écriture ludique. Dans *Titinounours et la sousoupe au pilipili* (Benoît Jacques Books, 2002), Benoît Jacques singe le langage adressé aux enfants :

« Les amis, je vous préviens, l'histoire que je vais vous raconter est un peu cucul la praline. Elle va peut-être carrément vous énerver si votre papa vous la lit au lit juste avant d'aller faire dodo. Mais ce n'est pas ma faute si le personnage principal porte un nom aussi gnangnan que TITI NOUNOURS et que les autres sont tous un peu bébêtes. »

En 2016, Olivier Douzou crée *Buffalo Belle* (Rouergue), dont l'héroïne veut vivre comme un garçon et permute sans cesse les « il » et les « elle ». Son *coming out* est un choc :

« La nouv*il* fit l'effet d'une bombe : miss *il*
On tomba des nues, on implora le ciel :
miss *elle*
Ainsi soit-*elle*. »

On trouve ici, hors du champ de la poésie traditionnelle, une langue perçue dans sa dimension de « performance » et de jeu. Cette approche n'est pas neuve, puisque c'était déjà le sens de l'appel lancé par Gertrude Stein dans *The World Is Round* en 1939⁷ :

« Ce livre a été écrit pour qu'on en ait du plaisir. Il est destiné à être lu à voix haute peu de chapitres à la fois. La plupart des enfants ne seront pas capables de le lire eux-mêmes. Lisez-le-leur à haute voix.
Ne vous préoccupez pas des virgules qui ne sont pas là lisez les mots. Ne vous inquiétez pas du sens qui est là, lisez les mots plus vite. Si vous avez quelques difficultés, lisez de plus en plus vite jusqu'à ce que vous n'en ayez plus.
Ce livre a été écrit pour qu'on en ait du plaisir. »



Lieu de contraintes motivées par sa réception par un double public (adulte et enfantin), l'album est donc aussi un espace de liberté, où les créateurs jouent à plein sur l'absence de canons génériques sur le plan formel. La langue y réserve de belles surprises !

LE ROMAN : QUELLE LANGUE ÉCRIRE ?

Le genre du roman se trouve dans une situation exactement contraire, avec un canon littéraire bien établi et des invariants génériques très attendus. Pourtant, on a pu démontrer que le roman adressé à la jeunesse présentait des particularités fortes, liées à son lectorat.

Cette question a même fait l'objet de polémiques, marquées par l'usage de termes ou formules assez éclairants. Le phénomène dénommé « *Adaptation* » en anglais ou « *Akkommodation* » en allemand a parfois été décrit comme une nécessité d'« écrire en dessous » (« *Writing down* »), selon les termes de Barbara Wall⁸, ce qui confortait l'idée d'une certaine infériorité par rapport au roman adressé aux adultes. D'autres spécialistes, dont Zohar Shavit (1986), ne partagent pas du tout ce point de vue : « Il [l'auteur pour la jeunesse] est l'objet de contraintes poétiques plus astreignantes que l'écrivain pour adultes ».

- Qu'en est-il exactement ?

On dispose d'études comparatives sur la langue du roman adressé à la jeu-

nesse⁹. Il a été démontré, par exemple, que certaines idées reçues comme celle d'une phrase plus courte étaient fausses, ou que les textes produits à l'intention des jeunes lecteurs n'étaient pas marqués par une syntaxe plus simple. En d'autres mots, leur « lisibilité » plus grande ne viendrait pas de la phrase, mais trouverait son explication dans le vocabulaire, pour lequel les auteurs manifestent (consciemment ou non) une réticence à l'usage de termes jugés rares ou abstraits. C'est un phénomène vérifiable, tant chez les auteurs mixtes qui écrivent simultanément pour les adultes et pour la jeunesse, que dans les versions réécrites d'œuvres pour adultes adaptées par leur auteur, comme le *Vendredi* de Michel Tournier.

On peut aussi observer que les auteurs prennent en charge leur jeune lecteur à travers des moyens variés qui visent à élucider le lexique, comme des notes de bas de page explicatives, mais aussi des explicitations dans le texte du roman, qui se fait encyclopédie, le temps d'une brève mise au point. Ces incursions hors du récit à des fins informatives sont tellement fréquentes qu'elles font même aujourd'hui l'objet d'usages parodiques, chez Andreas Steinhöfel, par exemple. Ci-dessous, le détenteur du Prix Erich Kästner (2009) s'adresse aux enfants du primaire et interrompt son récit pour proposer, dans un cadre, une définition :

« LAMA : mammifère avec plein de salive dedans et de la laine dehors. La salive est pour les ennemis et la laine pour les bonnets. Et puis il y a aussi un gentil monsieur à lunettes qui s'appelle le dalaï-lama et qui vient du Tibet, en Asie. Il n'a pas de laine sur lui, mais peut-être qu'il peut cracher très loin. Jusqu'à Lima. » (*Rico et Oscar*, t. 1, Gallimard Jeunesse, 2010)

Une autre forme de prise en charge du lecteur inexpérimenté apparaît dans le marquage renforcé des formes du discours. Ainsi, lorsqu'elle réécrit *La Verrière* (NRF, 1996) pour l'adresser aux adolescents (*Le rêve de Tanger*, ►

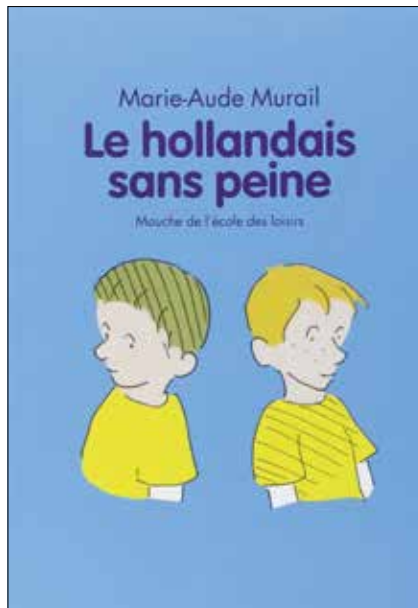
- Th. Magnier, 1998), Régine Detambel ajoute des verbes introducteurs de parole et des marques typographiques pour assurer un signalement clair des dialogues (récits de paroles) et des réflexions des personnages (récits de pensée).

- Parler comme eux ?

Dans le roman adressé à la jeunesse, la langue des dialogues et son registre sont une question centrale : au nom du réalisme, peut-on faire parler les ados comme dans la « vraie » vie ? On s'en approche, sans pouvoir donner la mesure exacte de la langue réelle, comme ici chez Aylin Manço (*Les Éblouis*, Sarbacane, coll. « Exprim' », 2022) :

- Bien la peine de passer ma journée à te faire des lessives, tiens. [...] Et tu dis rien !
- Ben non, Maman, je dis rien. Quoi que je fasse, toi, tu diras ce que tu veux. J'attends que tu t'essouffles. (p. 9)

La langue du narrateur adolescent, souvent très bavard dans les romans de la veine réaliste, n'est que rarement fidèle à ce que serait vraiment celle d'un garçon ou d'une fille de 14 ans qui s'exprime oralement. Elle n'est pas non plus tout à fait conforme à la norme du roman. Il y a chez les auteurs une volonté de « faire vrai », par des expressions ou des formulations « jeunes », mais dans un étonnant respect de la syntaxe par ailleurs. Pris entre les attentes d'authenticité du lecteur et les exigences normatives des prescripteurs, les auteurs et les éditeurs négocient donc une « langue moyenne », qui n'existe pas ! Mais lorsque la langue « jeune » est à peu près rendue dans le texte, surgit le problème de son obsolescence, car elle est vite ringardisée par la génération suivante. L'exemple des traductions successives de *L'attrape-cœurs* (1951) est célèbre : la version de Sébastien Japrisot (1953) sera remplacée par celle d'Annie Saumont en 1986, une traduction encore proposée pour l'édition 2016.



- JOUER AVEC/SUR LA LANGUE, VOIRE INVENTER DES LANGUES ?

Inventer une langue est un plaisir de l'enfance et dans *Le hollandais sans peine* (coll. « Mouche », 1989), Marie-Aude Murail avait donné un exemple parfait de cette forme de création jubilatoire, marquée par une prise de liberté absolue. Mais c'est justement la contrainte qui, parfois, passionne les plus grands lecteurs, si l'on en croit Clémentine Beauvais, spécialiste de la traduction et de l'écriture des romans en vers. *Songe à la douceur* (Sarbacane, 2016) s'inspire d'un roman de Pouchkine et propose aux ados 239 pages en vers libres. « Les ados adorent les romans en vers », dit-elle, évoquant son roman republié, deux ans plus tard, à l'adresse des adultes (coll. « Points Romains », 2018). Maggy Rayet a exploré ce phénomène des romans en vers destinés aux adolescents (L.C, n° 29, pp. 98-99) : elle montre que le phénomène semble se développer depuis peu, mais constate que Jacqueline Woodson (Prix Astrid Lindgren 2018) ne dispose toujours pas d'une traduction en français de son roman en vers libres *Brown Girl Dreaming* (2014)...

La langue en usage dans les œuvres de littérature de jeunesse présente bien des singularités liées à ses lecteurs enfants et adolescents : inventivité et liberté créatrice d'une part, prise en charge d'un lecteur inexpérimenté d'autre part. On laissera les derniers mots à C. S. Lewis,

auteur des *Chroniques de Narnia*, qui retourne complètement les jugements dévalorisants pour faire de la littérature de jeunesse un lieu d'excellence :

« Écrire des livres pour la jeunesse a certainement modifié mes habitudes de rédaction. Ainsi cela m'a imposé une certaine limitation en matière de vocabulaire [...]. Cela m'a aussi conduit à produire des chapitres de longueur presque égale, pour convenir à la lecture à voix haute. Toutes ces restrictions me font beaucoup de bien, un peu comme d'écrire en vers¹⁰. » ●

INFOS :

- Revue *Textyles*, n° 57, 2019, Dossier « Ouvrir l'album ».
- Marianne Berissi, « La tentation littéraire de l'album », *Hors Cadre[s]*, n° 15, octobre 2014, pp. 6-9.
- Daniel Delbrassine, « L'hybridation des genres dans la littérature pour la jeunesse : au service d'une préoccupation didactique ? », in Jacquin, M., Simons, G. & Delbrassine, D. (dir.), *Les genres textuels en langues étrangères : entre théorie et pratique*, Berne : Peter Lang, 2018, pp. 89-103.
- Isabelle Nières-Chevrel, *Introduction à la littérature de jeunesse*, Didier Jeunesse, 2009, 240 p.

Notes

- (1) *Textyles - Revue des lettres belges de langue française*, n° 57, 2019. Dossier « Ouvrir l'album ».
- (2) Hans-Heino EWERS, *Kindliches Erzählen - Erzählen für Kinder*, Beltz Verlag, 1991.
- (3) Sophie VAN DER LINDEN, *Album[s]*, De Facto/Actes Sud, 2013.
- (4) Sophie VAN DER LINDEN, « Les chemins sensibles d'Henri Meunier », *Hors Cadre[s]*, n° 15, octobre 2014.
- (5) Nadia MANANGA, « Mélanie Rutten : rencontre », *Libbylit*, n° 118, janvier-février 2015.
- (6) Marianne BERISSI, « La tentation littéraire de l'album », *Hors Cadre[s]*, n° 15, octobre 2014.
- (7) *Le monde est rond* (1^{re} traduction française, 1984, Françoise Collin et Pierre Taminiaux), Éditions Deux temps Tierce. Traduction nouvelle, 2011, Anne Attali, Esperluète Editions, version bilingue tête-bêche.
- (8) Pour toute cette question, voir Daniel DELBRASSINE, *Le roman pour adolescents aujourd'hui : écriture, thématiques et réception*, SCÉRÉN-CRDP de Créteil/ La joie par les livres, 2006, pp. 181-201.
- (9) *Ibidem*, pp. 115-180.
- (10) Sheila RAY & Peter HUNT (Eds), *International Companion Encyclopedia of Children's Literature*, Routledge, 1996, p. 561.

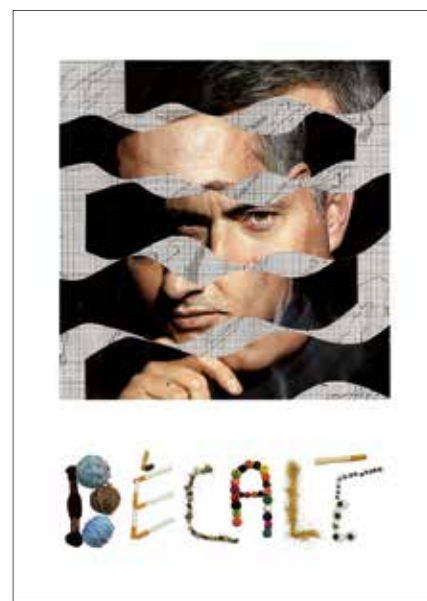
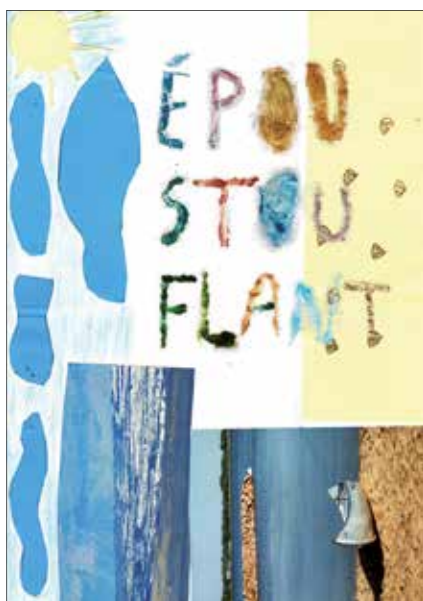
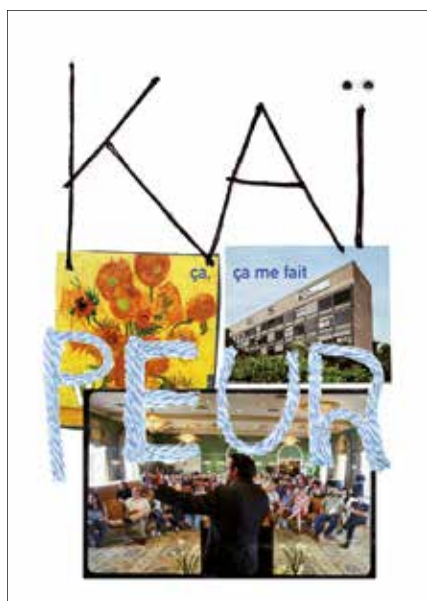
LE FRANÇAIS PARTOUT :

EN BIBLIOTHÈQUES, EN CENTRES CULTURELS, EN CEC

PAR THOMAS CASAVECCHIA

journaliste

.....



Affiches issues de Saperlipapotte au Centre culturel de Péruwelz

Un peu partout en Belgique francophone se donnent des cours de français langue étrangère (FLE). Et bien souvent, les structures qui proposent le plus de cours sont aussi celles qui proposent des ateliers plus ludiques et créatifs autour des mots.

« SAPERLIPAPOTTE » POUR LES APPRENANTS, À PÉRULWEZ

En 2022, dix mots étaient mis à l'honneur par « La Langue française en fête ». Le centre d'expression et de créativité de Péruwelz s'est inspiré d'un de ces mots pour mettre en place une série d'ateliers à destination des apprenants de Lire et Écrire et des jeunes de l'accueil extrascolaire. Nom du projet :

« Saperlipapotte ». « Les participants devaient rattacher un des dix mots avec des visuels qu'ils devaient dessiner », explique Maud Duthoit, coordinatrice du Centre d'Expression et de Créativité d'Arrêt 59, le centre culturel de Péruwelz.

Pour rappel, ces dix mots étaient « tintamarre », « divulgâcher », « décalé », « ébaudi », « pince-moi », « époustouflant », « saperlipopette », « médusé », « kai » et « farcer ».

Chaque adulte participant a donc réalisé une affiche ou une carte postale sur base des slogans rédigés par les jeunes. Le résultat a donné lieu à une exposition au mois de juin dernier.

« C'est au moment de cette expo que les enfants et les adultes participants au projet se sont rencontrés. C'est effectivement difficile de faire coïncider les

agendas des apprenants avec celui des enfants. Mais ce travail séparé a donné de très beaux résultats », ajoute la coordinatrice.

Mais « Saperlipapotte » n'est que le dernier né d'une série d'ateliers proposés de manière récurrente chaque année. Après avoir été désignée « Ville des mots » en 2016, Péruwelz a en effet logiquement intégré le réseau des anciennes « Villes des mots », un groupe qui a à cœur d'entretenir la dynamique de célébration de la langue et de poursuivre les activités dans ce sens. « Chaque année, on met donc en place un projet grâce aux subsides de la Fête des mots », explique Maud Duthoit. Régulièrement, le centre propose donc des ateliers mêlant écriture et arts plastiques grâce à la présence d'artistes. ▶

- « Cette année, on collabore avec Olivier Sonck, un artiste montois, pour travailler sur les murs du terrain de football de la commune, sur le thème “Au final, on se coupe du monde” ».

Au fil des ans, la Fête de la langue française est devenue un rendez-vous incontournable au centre culturel de Péruwelz. « La langue est un outil indispensable si l'on veut répondre au droit culturel. Pour jouir de la culture, pour y avoir accès, il faut avoir accès à la langue, souligne la coordinatrice. La difficulté vient alors de parvenir à garder un équilibre entre l'accessibilité et la volonté de précision. Et on espère que ce genre d'activités permet d'offrir les deux. »

À Chênée, les participants de l'atelier « Typographie/Poésie » ont également réalisé des affiches dans le cadre de « La Langue française en fête ».

« Nous avons répondu à l'appel à projets comme nous le faisons chaque année », se souvient Mélanie François, animatrice à la bibliothèque de Chênée. « Nous avons travaillé en partenariat avec le centre culturel, l'Armée du Salut et l'asbl Lis-moi qui tu es, une association qui propose des cours d'alphabétisation et aide à l'insertion socioprofessionnelle. Nous avons également contacté nos partenaires habituels : l'ONE, la boulangerie Chez Blanche, qui nous ont apporté un soutien en bras, mais sans s'inclure de manière plus formelle dans le projet. »

L'EXPOSITION « SLOGAN TYPOCRATE » À CHENÉE

Pour la bibliothèque, il s'agissait du premier projet d'ampleur après la pandémie. Pendant un mois, les classes se sont ainsi succédé pour participer à des animations originales basées sur la poésie et la typographie en partenariat avec l'artiste Pascal Leclerc.

« Les ateliers de poésie où les slogans étaient pensés se déroulaient à la bibliothèque tandis que les ateliers de typographie se passaient dans les locaux adjacents où nous avons installé la presse. Ces activités étaient



Slogans Typographe à Chênée

proposées aux apprenants de la langue française qui suivent les cours de l'association l'Agora, à Liège. Mais aussi au public scolaire de primaire. Nous avons également réservé une séance au public associatif et familial. » 153 personnes en tout ont participé à ces ateliers, soit six groupes d'élèves et deux groupes d'adultes.

Ce n'est pas la première fois que la bibliothèque travaille avec Pascal Leclerc, qui est auteur en plus de pratiquer la typographie. Il travaille d'ailleurs dans une école qui propose des formations artistiques dans ce domaine. Le réseau de lecture publique collabore régulièrement avec lui.

« Avec la bibliothèque, il avait déjà participé au projet “Un futur pour la culture”. On a donc retravaillé et réadapté ce concept pour le rendre plus cohérent avec les publics visés et mieux répondre à cet appel à projets, et ainsi le rendre plus ludique tout en utilisant les dix mots. »

Étant donné le grand intérêt des classes scolaires pour le projet, la ville a dégagé un budget supplémentaire pour permettre à plus d'écopiers de participer aux ateliers. « Mais cela n'a pas suffi à couvrir toute la demande. Je suis certaine que si on reprogrammait cette activité chaque année, on aurait à chaque fois plusieurs classes participantes. Si 153 personnes ont été touchées par l'activité en 2022, au moins autant se trou-

vaient sur liste d'attente. »

L'activité a duré tout le mois de mars le lundi, le mardi et le mercredi matin. Et une séance a également eu lieu un samedi matin pour proposer l'activité au grand public.

Durant les ateliers d'écriture, les participants travaillaient individuellement. Ensuite, lors du second atelier de création de l'affiche, le groupe mettait sa production en commun et déterminait collectivement ce qui figurerait sur l'affiche. En tout, une vingtaine d'œuvres ont été produites.

« L'idée du projet reposait sur une utilisation peu traditionnelle du texte, explique Mélanie François. En tout cas, dans un cadre non scolaire et ludique avec des jeux de langage et une pointe de poésie afin de jouer avec la langue et de dépasser son aspect utilitaire. Enfin, on voulait que les participants puissent s'étonner de l'aspect que les mots pouvaient prendre sur une page avec un procédé qui sort de l'ordinaire. Pour les jeunes, c'était aussi l'occasion de revenir à une forme lente d'écriture par rapport aux médias sociaux. » En effet, une demi-journée était souvent nécessaire pour la réalisation d'une affiche.

À la suite de ces ateliers, l'exposition « Slogan Typocrate » a été présentée dans le centre culturel, dans la bibliothèque et dans les classes participantes pour mettre en valeur les affiches réalisées.

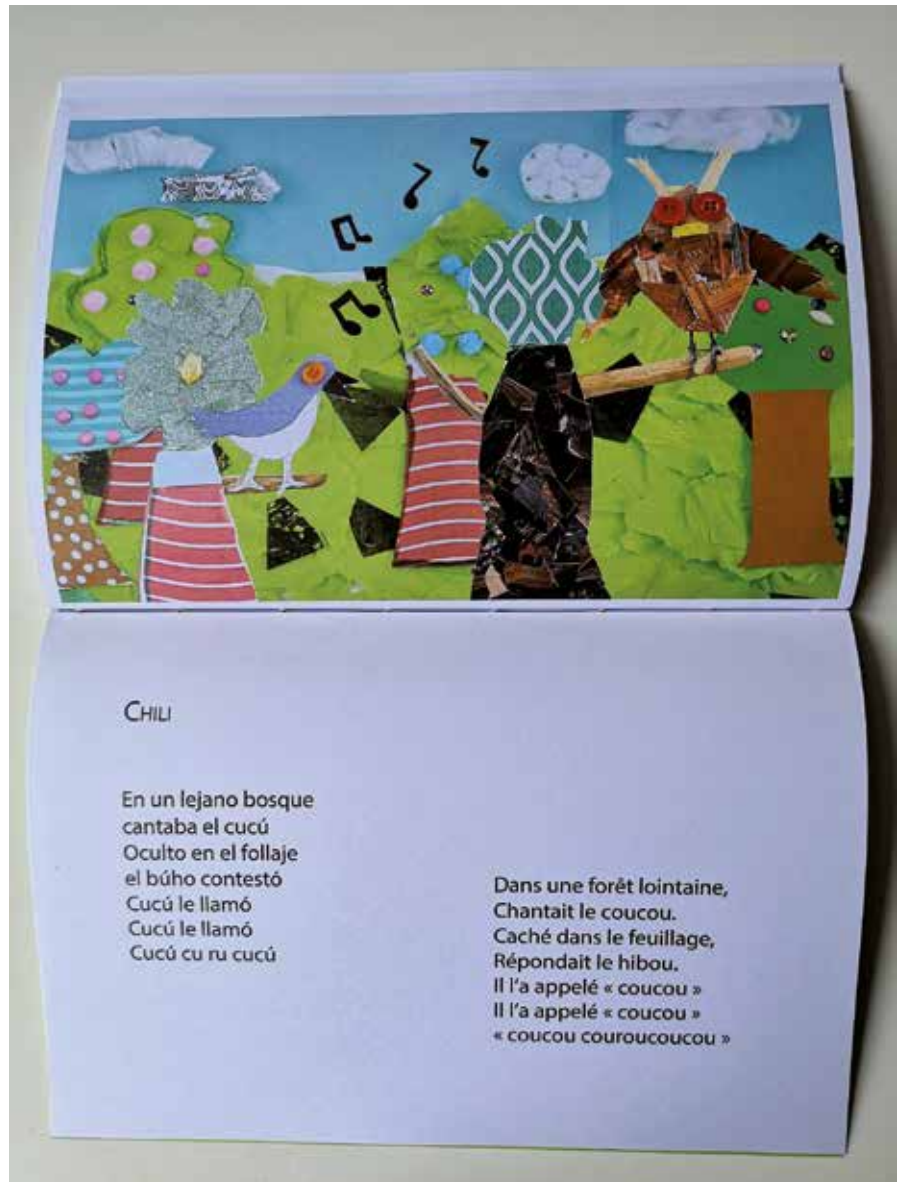
LES COMPTINES, PRÉTEXTE À L'APPRENTISSAGE ET À LA RENCONTRE, AU CENTRE MULTIMEDIA DON BOSCO À LIÈGE

Toujours en région liégeoise, on est allé jusqu'à pousser la chansonnette au Centre multimédia Don Bosco. Parallèlement à ses cours d'alphabétisation, de FLE et de ses formations à la citoyenneté, le CMM a proposé en 2022 un atelier articulé autour des comptines.

À l'origine de ce projet, Marina Pulsone, animatrice au Centre Don Bosco. « J'ai suivi une formation avec Isabelle Schumacher dont le thème était l'utilisation d'albums jeunesse en cours de FLE, explique-t-elle. Durant la formation, on nous avait demandé d'imaginer un projet. J'ai pensé qu'il pourrait être intéressant de demander aux apprenants de partager des histoires de leur pays d'origine avec des groupes d'enfants. Des contes et fables typiques de leur culture. En traduisant les textes avec des mots simples pour les jeunes, ils pratiqueraient le français dans une ambiance d'ouverture et de partage interculturel. Aussi, pour impliquer davantage les enfants et conserver un aspect créatif, les groupes devaient imaginer et réaliser les illustrations du conte. »

L'idée était belle. Le hic, c'est qu'un conte, ça peut être long. Et le format n'était guère adapté à l'emploi du temps scolaire. D'autant plus pour des bambins de troisième primaire. « On s'est donc rabattus sur les comptines, un format plus court et plus facile à travailler que les contes », explique Benjamin Milcamp, bibliothécaire du centre, qui a travaillé sur le projet avec Marina Pulsone et leur collègue Gabrielle De Costa.

Le projet se met en place brièvement puis est brutalement mis à l'arrêt avec la crise sanitaire du Covid. « Dès que l'on a pu à nouveau accueillir le public et les enfants sans trop de restrictions, on a redémarré le projet avec une classe de troisième primaire d'une école qui se situe juste à côté de la bibliothèque et avec laquelle on travaille sou-



Comptines au Centre multimedia Don Bosco

vent. » Les adultes provenaient quant à eux des groupes de FLE qu'organise Gabrielle De Costa. Entre avril et mai, six rencontres se sont donc tenues entre les enfants et les apprenants.

« Étant donné que je travaille comme animatrice avec des enfants de maternelle et de primaire, je savais que certains enseignants seraient emballés par l'idée. J'avais même ma petite idée sur quelle enseignante serait la plus parlante. Je l'ai contactée et elle était tout de suite d'accord. Elle travaille souvent sur les questions d'ouverture à l'autre, d'échange, et l'élargissement des horizons », explique Marina.

« On a souvent des projets de sensibilisation avec cette institutrice. Des séances où l'on fait se rencontrer les enfants avec des personnes qui ont des parcours de vie différents, ajoute son collègue. On a par exemple déjà réalisé un atelier de cabinet des curiosités, dans lequel on a fait travailler les enfants de concert avec des personnes atteintes de handicap mental et résidant en institut. Et cette année, avec cette classe toujours, nous avons un projet de théâtre avec des personnes en situation de handicap aussi, mais qui, elles, sont autonomes. »

- Le concept original a été repris durant les ateliers et chaque apprenant présentait et expliquait une comptine de son pays d'origine. « Ils devaient la présenter en langue originale, puis la traduire, avec l'aide du groupe. Enfin, le groupe entier mettait la petite chanson en image dans un livre. » Un livre forcément éclectique puisque les apprenants sont issus d'un peu partout sur la planète. Chaque page du recueil est donc consacrée à une des comptines avec sa version originale, la version française ainsi qu'une illustration. Avec l'aide du service audiovisuel du centre, ces illustrations ont aussi été mises en images en stop motion par les apprenants dans une vidéo diffusée par la suite sur YouTube afin de voir les dessins prendre vie.



L'aspect interculturel de l'atelier Comptines est essentiel

UN CONCEPT DÉCLINABLE AVEC D'AUTRES BIBLIOTHÈQUES

Et, vu le succès de l'atelier comptine, il pourrait revenir sous une autre forme. « J'ai eu une petite idée lors d'une journée de rencontre avec d'autres bibliothécaires, poursuit Marina. Elles parlaient des activités qui pouvaient être réalisées autour du jeu de société et je me suis dit que l'on pourrait reprendre le principe : faire présenter par des apprenants FLE, des jeux typiques des régions dont ils sont originaires. Cela pourrait conduire à des échanges très intéressants autour des règles et de leurs variantes en fonction des régions. Et les élèves pourraient créer eux-mêmes les jeux accompagnés de leur livret de règles. Finalement, c'est une idée qui peut être appliquée à d'autres groupes et d'autres médiums. » Effectivement, l'essentiel dans cette formule tourne autour de la rencontre entre les enfants et les apprenants. « Cela permet la valorisation, à la fois de leur langue d'origine, de leur culture, mais aussi l'appropriation du français puisqu'il faut traduire les comptines, jeux, etc. » « Sur le plan humain, c'était vraiment une belle réussite. Je crois qu'au début il y a eu un petit peu d'appréhension,

mais tout le monde a été très vite à l'aise. On a commencé par une séance de "speed dating" et on a très vite vu se développer une forme de confiance avec les adultes, note l'animatrice. Les enfants avaient vraiment très envie d'apprendre à connaître les personnes. Ils posaient énormément de questions. On ne pensait pas que cela irait si vite et deviendrait personnel à cette vitesse-là. Les participants étaient vraiment super gentils avec les jeunes. Ça s'est même terminé la larme à l'œil. »

Au Centre Don Bosco, on est convaincus que ces missions sont cruciales dans une structure comme la leur qui offre des cours et des formations au français, comme l'explique le bibliothécaire. « En tant que bibliothécaire, on est là pour faire de la médiation. Cela passe forcément par donner l'opportunité aux gens de s'approprier la langue qu'ils découvrent au fur et à mesure de leur apprentissage. »

« L'apprentissage est une de nos missions importantes en tant que bibliothèque de manière générale, mais encore plus chez nous, car cette thématique s'inscrit directement dans notre plan quinquennal. »

L'objectif derrière ces cours et ces formations reste bien entendu de démystifier le passage à la bibliothèque. Une

mission pas toujours simple ! « C'est vrai que l'on a beaucoup de demandes pour les cours, à tel point que l'on est obligés de refuser des gens par manque de place, mais pour ce public passer le pas de la porte de la bibliothèque n'est toujours pas une démarche facile et naturelle. On veut pourtant montrer qu'en tant que lieu culturel, le centre multimédia s'adresse à tous. Il y a encore malheureusement beaucoup de boulot pour rassurer. À nous de convaincre ce public que, peu importe son parcours, son niveau de lecture, il trouvera toujours de quoi assouvir sa curiosité et sa soif de savoir. »

L'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE, UNE MISSION DE LONGUE HALEINE, À FLORENNES

À l'instar du Centre Don Bosco, la bibliothèque de Florennes est également particulièrement active dans les cours de FLE et les ateliers ludiques autour du français. « Sur le territoire de Florennes se trouve un des gros centres Fedasil, explique Anne-France Stimart, bibliothécaire principale de la bibliothèque de Florennes. Il était donc tout à fait normal que l'on développe des activités

autour de la langue. On a donc mis en place plusieurs choses : depuis 2010, on a accueilli des ateliers de la section namuroise de Lire et Écrire, qui dispense des cours d’alphabétisation. Même si l’on est un peu à l’étroit, ils profitent ici de locaux plus adaptés que ne l’étaient leurs locaux précédents. Ces séances sont réduites à deux jours par semaines depuis la pandémie, en journée le mardi et le jeudi. Auparavant, il y en avait trois. »

Par la suite, la bibliothèque a répondu à un appel à projets de la Fondation Roi Baudouin qui, à l’époque, demandait de constituer des duos pour l’insertion socio-professionnelle et sociale des demandeurs d’asile. Une table de conversation a donc été organisée tous les lundis en soirée et le mercredi pour mélanger les Florennois et les résidents Fedasil.

Si, au départ, l’idée était de constituer des duos, cela a posé quelques soucis. « On a eu peu de Florennois volontaires et beaucoup de résidents du centre d’accueil, reconnaît la bibliothécaire. On s’est vite rendu compte que cela ne fonctionnerait pas. On a alors mis en place une table de conversation entre apprenants. Ce n’était pas du tout quelque chose de scolaire puisque ces tables sont basées sur des séances de jeux de société et de jeux de cartes de tous les pays. Nous avons baptisé le projet “Parlotte et Speakotte”. »

Et le concept a, par la suite, été décliné sous de nombreuses formes, un peu sur le modèle des albums *Martine* : « Parlotte et Speakotte à la cuisine », « Parlotte et Speakotte au cinéma »... « Parlotte et Speakotte » propose toute une série d’activités diverses et variées qui permettent à des publics aux niveaux de français très différents de se rencontrer.

Mais le public de ces ateliers organisés par Élisabeth de Daragane n’est pas uniquement constitué de résidents du centre Fedasil voisin. « Parmi les participants aux ateliers, on retrouve par exemple des bénéficiaires de l’insertion socioprofessionnelle du CPAS qui viennent régulièrement pour s’occuper, pour rencontrer des gens, pour jouer et pour éviter de rester seuls chez

eux. On a aussi beaucoup d’Ukrainiens en ce moment. D’autres apprenants sont des gens qui sont installés dans la région et qui, pour une raison ou une autre, doivent suivre ces cours de français. Enfin, certaines personnes sont envoyées par les bureaux d’accueil du Centre d’action interculturelle de Philippeville. Le point commun de tout ce petit monde est d’être, au départ, très éloigné de la culture et de la lecture. »

La taille des groupes a beaucoup varié au fil des ans. Avant la pandémie, le succès était constant. Les groupes étaient constitués d’une dizaine d’apprenants à chaque séance. « Tous étaient heureux de se retrouver. Le bouche-à-oreille fonctionnait vraiment bien et on voyait de nouveaux visages à chaque fois. De fait, les participants étaient un peu les ambassadeurs de nos actions. En revanche, c’est bien plus aléatoire depuis la crise du Covid. Le public Fedasil est un public très particulier, très sujet au turnover. Il faut donc le remobiliser en permanence. Il est crucial d’avoir un bon relais au sein du centre pour communiquer autour de nos actions. »

Depuis la crise sanitaire donc, la bibliothèque a un peu de mal à faire redémarrer certaines activités. « Pour l’instant, en raison de la demande réduite du public, les séances “Parlotte et Speakotte” se tiennent donc une fois par semaine. Mais s’il y a suffisamment de demandes, on augmentera et on passera à deux. »

L’APPRENTISSAGE PAS UNIQUEMENT DANS UN CADRE SCOLAIRE

L’avantage du format ludique et non scolaire de « Parlotte et Speakotte » est qu’il permet un apprentissage autrement. « C’est clair que pour une bonne partie du public Fedasil il est compliqué de rester assis pendant huit heures à une table à écouter un prof ou un animateur parler. En revanche, certains, au capital scolaire plus élevé – dans les résidences Fedasil, on retrouve notamment des universitaires –, ont envie de séances plus cadrées. On retrouve ce

cadre plus scolaire dans les cours que donne Cathy. »

Cathy Michat a été engagée à temps plein en 2022 afin de gérer deux modules de cours de français langue étrangère. Le premier réservé aux « grands débutants » et le second aux « débutants ». Ils sont une trentaine d’apprenants à suivre ses cours. En outre, elle donne des cours de citoyenneté.

La bibliothèque propose aussi des cours de remédiation, dispensés par Élisabeth de Daragane. « Ces cours s’adressent à tous les publics : aussi bien des étudiants qui ont besoin de passer des examens, ou des gens qui doivent revoir leurs tables de multiplication ou leurs opérations écrites pour un examen de pompier. En fonction des besoins, elle donne vraiment de la remédiation à la carte sur toutes sortes de matières. »

Ces dernières missions ont été rendues possibles grâce à l’appel à projets ILL, l’initiative locale d’intégration de la Région wallonne. Cet appel à projets est porté par quatre acteurs à Florennes : la maison des jeunes, le plan de cohésion sociale, le foyer culturel et la bibliothèque. Il est développé autour de quatre axes : l’interculturalité, la permanence sociale et juridique, la citoyenneté et l’apprentissage du français langue étrangère.

Et les quatre acteurs parviennent, ensemble, à cocher toutes les cases de l’appel à projets. « Les cours assurés par Élisabeth, ainsi que d’autres activités comme les spectacles, le théâtre, le carnaval de la maison des jeunes, ou encore “Florennes Jeunes”, rentrent, par exemple, dans l’axe interculturel de l’appel à projets. » De son côté, l’administration communale a engagé un assistant social pour assurer l’assistance juridique et sociale.

Autant d’activités qui peuvent à première vue sembler éloignées des missions de bibliothéconomie auxquelles le grand public associe souvent les bibliothèques. Mais à Florennes, on n’a pas attendu le décret de 2009 pour s’attaquer de front à la maîtrise de la langue. « Nous avons toujours travaillé dans cette philosophie. Quand ce public vient à la bibliothèque pour les cours de FLE, il profite aussi des autres

- outils mis à sa disposition. Je pense notamment à l'EPN, ou à l'accès aux livres bien entendu. Mais aussi à toute une série d'animations troisième lieu comme le « petit café », un espace de rencontres et de détente qui se tient à la bibliothèque le jeudi matin. Le livre est central, c'est certain, et on y revient toujours, mais il ne représente qu'une infime partie de nos missions. Et toutes ces missions ont un impact positif sur notre taux de fréquentation, sur le nombre de prêts, etc. C'est un cercle vertueux. »

L'AIDE DU MONDE ASSOCIATIF, À VISÉ

Retour en région liégeoise, et à Visé plus précisément, où l'asbl Zéphyr propose des cours de FLE depuis plus de vingt ans à une bonne centaine d'apprenants. L'asbl a été créée en 2007 par Marie-Cécile Wagener-Cloes, directrice de la structure, aujourd'hui retraitée. « Au tout départ, en 2002, il s'agissait plutôt d'une association de fait qui donnait des cours de français langue étrangère à destination des travailleuses de l'OTAN, à Glons, ou aux épouses des hommes qui y travaillaient. On a démarré avec cinq ou six apprenantes. Et les chiffres n'ont jamais cessé d'augmenter. On avait tellement grandi que l'échevin de l'époque nous a conseillé de créer une association. »

La structure travaillait alors en collaboration avec de nombreux acteurs locaux. Puis, elle a obtenu le statut d'asbl en 2007. « On travaillait notamment en partenariat avec la promotion sociale parce qu'on n'avait pas suffisamment de fonds pour payer les professeurs. Par la suite, nous avons obtenu le contrat programme d'éducation permanente puis, enfin, l'agrément. »

Après ça, l'asbl a poursuivi ses collaborations, notamment avec Fabienne Willems, bibliothécaire à Bibli2000, membre du réseau visétois de lecture publique.

« Fabienne et moi, avons suivi des formations chez Lire et Écrire, poursuit Marie-Cécile. Par la suite, on a monté toute une série de projets sur l'ap-



P'tit café et Fête de St Nicolas avec le groupe Alpha de Florennes

prentissage du français par les livres à la bibliothèque. » Beaucoup de ces projets se sont tenus dans le cadre de La Langue française en fête. « Tout de même, on a eu quelques difficultés avec les dix mots mis en valeur l'année passée. On les trouvait un peu compliqués. On s'est beaucoup demandé comment on pouvait les utiliser de manière un peu amusante. »

Les deux animatrices se sont donc inspirées de tout ce qui avait été fait les années précédentes. « On s'est servi des outils qu'on avait développés au fil des années pour créer un jeu à la manière d'un « escape game ». Les participants devaient résoudre toute une série d'énigmes et, quand ils y arrivaient, ils recevaient des informations pour trouver un des mots. »

« TINTAMARRE À LA BIBLIOTHÈQUE » : REVENIR AU LIVRE PAR UN « ESCAPE GAME »

Plusieurs mini-jeux constituaient l'escape game. « On a par exemple fabriqué un jeu des paires : nous avons photocopié des couvertures de livres et les participants devaient les rassembler par paires. Ils les associaient comme ils le voulaient, mais ils devaient être capables de justifier leur choix. On a également fait des dominos selon un

principe similaire. Les photocopies de couvertures étaient disposées sur la table et il fallait les relier ensemble à la manière d'un jeu de domino. Encore une fois, il fallait développer une logique de groupe et pouvoir expliquer ses choix. Le cheminement, lui, était ouvert. Fabienne et moi, par exemple, lorsque l'on a testé l'exercice, avons constaté que nous n'avions pas du tout la même logique ni le même résultat. On s'attache en effet tous à des détails différents, comme la couleur de la couverture, le texte, l'image. Rien n'est figé. Le groupe en discutant fera évoluer son domino et, tant qu'il arrive à un résultat par le dialogue, c'est le principal. » Toutes les activités de « Tintamarre à la bibliothèque » proposaient de travailler sur la base de photocopies de couvertures de bouquins. Un exercice, moins ouvert, demandait de les classer par ordre alphabétique. Un autre, de les rassembler par thèmes ou encore d'associer les quatrièmes de couvertures avec leurs couvertures. Enfin, un dernier demandait aux participants de se creuser la tête pour retrouver le mot manquant du titre parmi quelques propositions.

Ici, l'objectif portait surtout sur la dynamique du travail en groupe. Les participants devaient communiquer, échanger leurs idées. Le tout, bien entendu, en français, les groupes étant



Tintamarre à la Bibliothèque de Visé a centré son activité autour des couvertures de livres

constitués de manière à éviter que les participants n'aient d'autres langues communes. « Mais encore une fois, les mots n'étaient pas parmi les plus connus de la langue française, donc ça n'a pas facilité l'exercice. Toutefois, le plus important était la dynamique de jeu de piste en groupe, et ça, on a constaté que ça a plu. »

Comme ailleurs, le public de « Tintamarre à la bibliothèque » était composé essentiellement d'adultes primo-arrivants. « Ils viennent souvent dans le cadre de leurs parcours d'intégration, mais il peut également s'agir de personnes qui font personnellement la démarche parce qu'elles estiment qu'il est intéressant de savoir parler la langue quand elles habitent quelque part. »

Le jeu a tout de même été testé avec des jeunes de première secondaire. « Par curiosité, on voulait voir si, même en connaissant bien le français, ils arrivaient à s'en sortir. Ils y sont parvenus, mais pas si facilement, se souvient Marie-Cécile en riant. Nous étions donc rassurées. Cela montrait que le principal frein de l'activité n'était pas la langue en elle-même. Finalement le plus gros obstacle c'est de communiquer et de travailler main dans la main. Les jeunes avaient rapidement fait du

jeu une compétition et essayaient tous d'avoir la réponse eux-mêmes sans impliquer leurs camarades dans leur réflexion. »

LA TRAVERSÉE ET SES LIVRES ACCESSIBLES AUX ADULTES ÉLOIGNÉS DE LA LECTURE

« C'est important qu'on puisse travailler la transversalité et pas uniquement rester en classe et faire de la grammaire et de la conjugaison, ajoute l'ancienne directrice de Zéphyr. En travaillant de la sorte, ils ne s'en rendent pas compte, mais les apprenants parlent énormément puisqu'ils doivent se mettre d'accord pour avancer. Cela implique beaucoup de compétences. »

Un autre objectif assumé du projet était de faire venir le public à la bibliothèque. « Au-delà de la création de liens, nous voulions enlever les peurs liées à la bibliothèque. Souvent, les populations allophones se disent qu'elles ne parlent pas suffisamment bien le français pour entrer dans une bibliothèque. Il y a pourtant de nombreux ouvrages spécialement pensés pour ceux qui débutent en français. Je pense notamment à l'édition La

Traversée qui s'est spécialisée dans les livres accessibles aux adultes éloignés de la lecture. Et cela a fonctionné puisque de nombreux participants se sont inscrits à la bibliothèque. C'est donc qu'ils avaient l'intention de revenir. »

L'association essaie un maximum de travailler avec la bibliothèque. En 2021, par exemple, les deux structures ont collaboré afin de mettre en place un atelier qui consistait à créer des jeux à partir d'un livre. « On essaie vraiment de travailler avec le livre, car il s'agit d'un outil indispensable pour l'appropriation de la langue. »

En proposant des activités ludiques, Zéphyr et la bibliothèque espèrent par ailleurs convaincre les apprenants de faire venir leurs enfants qui connaissent beaucoup mieux le français que leurs parents. Mais pour cela, il faut enlever la peur de passer le pas de la porte. « Comme dans tout ce qui est culturel, les étrangers ne se sentent plus le droit de participer même s'ils le faisaient dans leur pays d'origine. La maîtrise de la langue reste le plus gros frein. Ils ont l'impression de ne pas être légitimes. »

Zéphyr collabore aussi avec le centre Fedasil de Glons et a créé le groupe ▶



L'Expo *Idiomatic* à la Bibliothèque des Riches-Clares a fait découvrir des livres sur la langue française

- « Français vers l'emploi » afin d'aider les apprenants à décrocher un boulot ou un stage en entreprise.

« IDIOMATIC » : EXPRESSIONS D'ICI ET D'AILLEURS, À BRUXELLES-VILLE

Mettre la richesse de la langue française en valeur était aussi un des objectifs de l'exposition sur les expressions idiomatiques qui s'est tenue du 14 au 30 novembre dernier à la bibliothèque des Riches Claires à Bruxelles. Baptisée « Idiomatic », l'exposition a remporté un vif succès. Sur les affiches : une expression française illustrée par l'artiste François Soutif accompagnée de sa définition, des expressions équivalentes en langues étrangères et de leurs traductions.

On y apprenait ainsi qu'en allemand l'expression « être de mèche » se dira plutôt « être fourrés sous la même couverture », tandis que les anglophones utiliseront la phrase « être comme le gant et la main ».

Le résultat est cocasse et on ne peut s'empêcher de vouloir découvrir toutes ces traductions. « Ce n'est pas étonnant que l'exposition ait si bien fonctionné,

explique Cynthia Empain, dirigeante à la bibliothèque d'appui de la Région de Bruxelles-Capitale et chargée du projet, qui a proposé cette exposition à différentes bibliothèques de la capitale. C'est hyper visuel, les expressions, comme souvent avec les expressions idiomatiques, sont très imagées. Si on parle de « chat dans la gorge » en français, les Allemands parleront de grenouille et les Italiens de crapaud. Et quand on met tout cela en image, ça fait mouche. Auprès du public, cela marche du tonnerre, cela attire directement, suscite la discussion et amuse. »

Les affiches étaient disposées sur une série de grilles et accompagnées de livres thématiques à emprunter. « Cela participe directement à l'appropriation du français, estime la bibliothécaire. Déjà, certaines expressions exposées sont plutôt méconnues, cela les remet au goût du jour. Ensuite parce que l'expo peut être utilisée pour mettre en valeur la collection de la bibliothèque. Aux Riches Claires, on a associé l'installation avec des livres sur la langue française qui n'auraient pas forcément été remarqués dans les rayons. »

Puisqu'elle est proposée par la bibliothèque d'appui de la Région, cette exposition est appelée à tourner : elle est

déjà programmée à la bibliothèque d'Evere en septembre 2024 et devrait se monter à la bibliothèque Bruegel en septembre de cette année. « Je viens également de la proposer à des écoles, dans lesquelles elle devrait encore faire parler d'elle. » ●

À LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE NAMUR :

MARIER LA DÉCOUVERTE DE LA LANGUE FRANÇAISE AVEC L'HISTOIRE, L'ART, L'ARCHÉOLOGIE, ET L'IMAGINAIRE

PAR MARIE-FRANCE ROUSSEAU

médiatrice culturelle, Société archéologique de Namur (SAN)



Au SAN, atelier *Découverte des manuscrits*

Chaque année, avec le renouveau printanier, la langue française met ses habits de fête, pour faire danser des mots... Des mots connus, inconnus, méconnus, saugrenus, des mots pour jongler, écrire réciter et s'amuser ! Grâce à *La Langue française en fête*, depuis 2019, la Société archéologique de Namur, la Maison de la Poésie et de la langue française, le Réseau namurois de Lecture publique et la bibliothèque principale de la Province de Namur activent leurs méninges et assemblent leurs idées pour créer des ateliers multi-découvertes qui marient leurs disciplines respectives. On ne change pas une équipe qui gagne, dit le dicton et donc, fort des expériences passées, le principe des ateliers est réitéré depuis quatre ans. Il s'agit d'un savant mélange de découvertes d'objets issus des collections de la Société archéologique de Namur, d'une lecture contée (album jeunesse, légende, kamishibai), de l'exploration des mots proposés par la FWB dans le cadre de l'opération « Dis-moi dix mots... », d'un atelier d'écriture et d'un atelier créatif qui permet à chacun de repartir avec « un petit quelque chose » !



Au SAN, atelier *Au fil de l'eau*

► EN 2019, LETTR'IN SLAM !

Notre première édition en 2019 a donné vie à une proposition hors du commun : lier la découverte de manuscrits anciens, sur parchemin et enluminés, avec... le slam : *Lettr'in Slam* ! Cette animation, qui s'adressait au départ à un public scolaire en humanités, s'est pérennisée aujourd'hui, se mettant aussi à disposition d'enfants un peu plus jeunes par le biais d'animations en bibliothèques.

La SAN possède une magnifique réserve précieuse (bibliothèque), c'est là une belle occasion de montrer d'anciens manuscrits et de dénicher quelques indices sur la fabrication de ceux-ci : du travail de parcheminier, en passant par le moine copiste et l'enlumineur, sans oublier la fabrication des encres et pigments. Peau de chèvre, cochenilles, malachite, azurite, noix... viennent en supports de démonstration aux explications. Grâce à des visuels ludiques, les participants sont ensuite amenés à (re)découvrir les dix mots proposés par la FWB dans le cadre de *La Langue française en fête*. Ces mêmes mots vont nourrir les textes créés lors

de l'atelier Slam ! Après avoir prospecté les fondements de cet art oral poétique et urbain et avoir jonglé dans des joutes verbales avec des rimes, des assonances ou autres associations d'idées, chacun crée et déclame son slam en y incluant un mot découvert auparavant. Cette activité est très riche pour les auditeurs, par le côté souvent interpellant de la production des jeunes apprentis slameurs.

Enfin, et pour terminer cette animation de trois heures, place à la création artistique ! Munis de calames, de brou de noix et de crayons aquarelles, chacun crée sa lettrine enluminée sur un mot choisi... La boucle est bouclée ! Les années qui suivent, les thèmes nous ont portés dans le choix des objets à faire émerger de nos collections : un rafraîchissoir pour « Dis-moi dix mots au fil de l'eau », une trompe de chasse pour des mots qui ne manquent pas d'air ou encore des objets insolites aux utilisations énigmatiques pour les mots qui (d)étonnent !

Dis-moi dix mots au fil de l'eau... À destination des élèves de 5^e et 6^e primaires, cette animation nous invite à mettre en avant un rafraîchissoir du XVII^e siècle. Magnifique travail de dinanderie, ce-

lui-ci nous permet d'expliquer à la fois la technique des batteurs de métal et l'utilisation de l'objet par un jeu d'indices. Utilisation qui entraîne son lot de questions : mais comment fabriquait-on de la glace avant l'invention du congélateur ? Comment pouvait-on la conserver ? Nous avons les réponses !

Après s'être plongés dans *La Grande Vague* de Kanagawa sous forme de kamishibai, la découverte des mots qui voguent ou nous immergent nous amène cette fois à un atelier d'écriture surréaliste par le jeu du cadavre exquis !

Quant à l'atelier créatif, il mêle la technique et le thème par la création d'un décor marin sur métal à repousser, une découverte pour beaucoup d'enfants !

EN 2021, CHANGEMENT DE PROGRAMME : L'AIR FAIT LA CHANSON !

Portées par dix mots qui ne manquent pas d'air, nous voilà parties à l'aide d'une trompe de chasse du XVIII^e siècle sur des petites expériences à propos de ce qu'il nous faut pour faire du son ! De quoi démontrer en direct grâce à quelques instruments, flûte à bec, sifflet



Au SAN, atelier *Des mots qui ne manquent pas d'air*

à eau, kazoo, flûte traversière, guitare... que l'air ne suffit pas à faire du son, il faut une vibration ou un passage étroit pour le transformer ! Par contre, il est indispensable : pas d'air, pas de son ! Ce que nous tentons à démontrer aussi.

Créé et animé par Aurélien Dony, l'atelier de découverte des mots et d'écriture est très poétique. Après avoir écouté la chanson d'Aldebert « La vie, c'est quoi ? », les enfants sont invités à créer leur(s) propre(s) définition(s) des mots proposés : ainsi, *une chambre à air* devient une chambre où l'on dort dans l'air des rêves, le *foene* devient un feu inexplicable, etc. Après avoir découvert la véritable signification des mots, ceux-ci sont mis en musique et en chanson sur la technique du texte à trous, repris en chœur par tous, soutenus par la guitare d'Aurélien ! À la suite d'une telle aventure, rien de mieux que de fabriquer une trompe qui sonne grâce à des gobelets, des ballons et des pailles et de s'y exercer dehors. Gare aux oreilles fragiles, ça sonne pour qui sait manipuler l'outil !



Au SAN, atelier *Petit cabinet de curiosités*

2022 : PETIT CABINET DE CURIOSITÉS, DIS-MOI QUI TU ES...

Au vu des mots qui (d)étonnent proposés pour l'édition 2022, nous avons choisi un univers quelque peu « décalé »¹ que nous allons vous « divulguer » en espérant vous « ébaubir » ! Les enfants plongent d'abord dans l'album *Tombée du ciel* (The Fan Brothers) qui conte l'histoire « époustouflante » d'une colonie d'insectes vivant dans la pelouse, qui découvrent, « médusés », un objet insolite tombé du ciel. Une merveille que l'araignée fûtée va mettre en valeur dans une toile de sa fabrication afin d'augmenter ses revenus, sous forme de feuilles, en faisant payer les cohabitants de sa prairie curieux de découvrir cette rareté ! Mais, « saperlipopette », une créature à cinq pattes s'empare de la merveille qui retourne vers le ciel ! Avec patience, l'araignée attend et... avec raison : sans « tintamarre » et tous plus déroutants les uns que les

autres, de nouveaux objets tombent du ciel, de quoi créer un véritable petit musée « en herbe » : un cabinet de curiosités !

Après cette lecture et la découverte des mots par jeux de visuels, les enfants découvrent six objets insolites issus des collections de la SAN sur lesquels ils se penchent pour tenter de deviner à quoi ils pouvaient servir du temps de leur utilisation : outils de potier, aune de tisserand, pierre lithographique, clé médiévale... Pas question de « farcer », pour le coup, des réponses sont à trouver !

S'ensuit le côté ludique de la création d'un petit cabinet de curiosités personnel pour chacun d'entre eux : vive la récup et vive l'imagination ! Sans toutefois se coller ou se couper les doigts, sinon « kaï » kaï ! C'est à partir de ce petit cabinet que chacun peut imaginer une lettre de remerciements, recevant

(momentanément !) la création de son voisin en cadeau ! Une petite lecture à voix haute de ces épisodes épistolaires dans l'ambiance magique de la salle de la Maison de la Poésie termine cette rencontre riche de découvertes multiples : « pince-moi », je rêve !

En 2023 ? On va vous parler du temps, à explorer... par tous les temps, à tous les temps, en remontant le temps ?... une affaire à suivre, à coup sûr, et sans perdre de temps ! Rendez-vous en mars !

Et, si vous aimez le cinéma, nous déclinons aussi une animation mêlant mots du cinéma, créations de petits scénarios surréalistes et découverte d'anciennes récompenses en comparaison aux Césars, Oscars et autres Bayards... retrouvez-nous dans le cadre du FIFF ! ●

Note

(1) Entre guillemets, les mots proposés par la FWB pour cette édition 2022.

ALPHABÉTISATION :

LA COLLECTION « LA TRAVERSÉE », OUTIL POUR LES FORMATEURS

PAR MICHÈLE MINNE

Secrétariat du Comité de pilotage Alpha,
Service général de l'Éducation permanente et de la Jeunesse

Quand apprendre à lire et à écrire s'apparente à un plongeon dans la littérature... Découverte d'un péripèle à la croisée des Lettres et de l'Éducation permanente.

Depuis 2012, *Lire et Écrire Luxembourg* pilote un projet hors du commun : inviter des apprenants à s'immerger dans une équipée participative et à accompagner la gestation d'un livre. Il s'agit de créer une collection de fictions d'auteurs belges francophones reconnus, accessibles à des adultes, comme eux, éloignés de la lecture. Dans une trajectoire d'appropriation de la langue française, cette ressource est inestimable. En dix ans, vingt-neuf titres constituent les sentinelles de cette traversée littéraire issue d'une dynamique d'éducation permanente.

Des romans courts, à l'écriture fluide, égrènent des histoires originales : amour, évasion, rencontre, peur, aventure, horreur, crime, guerre... Il y en a pour tous les goûts. À la manœuvre ? Des écrivains et des personnes illettrées en formation. La méthode est originale, c'est un apprentissage à la fois pour l'auteur et pour les participants. Hors des sentiers battus, cette collection est remarquable non seulement pour sa qualité, son accessibilité mais aussi par la co-construction de l'œuvre. L'essence du projet ? Faciliter la rencontre entre deux mondes *a priori* très différents. Favoriser le contact avec la littérature pour ceux qui en sont éloignés et les rendre acteurs du processus créatif avec des écrivains qui acceptent la critique autour de celui-ci représentent un enjeu essentiel de cette démarche collective dans le champ de l'éducation permanente.

Des adultes en difficulté face au langage écrit et des romanciers coopèrent à l'élaboration de chaque fiction en amont de sa finalisation. Au cœur de cette expérience émancipatrice, un cheminement qui se décline en cinq étapes : la rencontre permet, d'une part, aux premiers d'exprimer leurs désirs de lecture, leur rapport au livre et leurs référents culturels et, d'autre part, au second d'entendre les rêves, les envies et les projections de futurs lecteurs en situation de fragilité et de questionnement devant l'écrit. Suit la production d'un texte par l'écrivain. N'est-ce pas son métier ? Cette phase requiert une attention particulière dans la recherche de l'expression et du vocabulaire vu la destination de l'ouvrage final vers des publics ne maîtrisant pas ou peu le français. Pour baliser le travail de l'auteur, l'inciter à viser l'essentiel et à épurer sa langue, un guide d'accompagnement à l'écriture a été rédigé. Cet exercice, contraignant dans la conception du récit, produit une alchimie particulière propre à chaque texte. La relecture exige la pleine implication des participants pour attirer l'attention de l'écrivain sur des écueils et des freins rencontrés lors de l'assimilation du livre. Suivent les demandes de remaniements fondées sur les échanges avec le groupe. Par exemple, le titre initial du roman de Xavier Deutsch *Coup de chaud* est devenu *De l'eau !* De ces allers-retours naît un manuscrit original prêt à l'édition. La dernière étape est l'impression, avec le soutien de l'éditeur Weyrich.

Les auteurs se prêtent volontiers à cette traversée qui leur impose une certaine discipline et de l'écoute : Colette Nys-



Veste créée autour du roman *La Valse de l'espoir*



Vernissage de l'exposition au Château de Waroux avec Claude Raucy

Mazure, Eddy Devolder, Frédérique Dolphijn, Jean-Marc Ceci, Patrick Delperdange, Veronika Mabardi, Vincent Engel, Patricia Hespel... De Liège à Court-Saint-Étienne en passant par Bruxelles ou Libramont, les apprenants en redemandent et prennent une part active à la diffusion : débats à la Foire du livre, soirées de présentation et expositions. Cette collection constitue un outil précieux pour les médiateurs de l'appropriation du français. Un défi culturel pleinement réussi pour *Lire et Écrire Luxembourg* qui mène sa barque entre lutte contre l'illettrisme, dynamique d'éducation permanente et promotion de la lecture et de livres de qualité spécialement conçus pour des usagers en apprentissage de la langue écrite ou orale. ●

DIVERSITÉ LINGUISTIQUE ET RAYONNEMENT DU FRANÇAIS

À LA PROVINCE DE LIÈGE : : VIENS ÉCOUTER LE MONDE ! DE LA CRÉATION D'UNE BIBLIOTHÈQUE SONORE MULTILINGUE À LA DÉCOUVERTE DU FONCTIONNEMENT DES LANGUES

PAR DANIÈLE CRUTZEN,

linguiste et directrice du centre MENA d'Assesse,

ET SANDRA HENNAY,

assistante à l'Université de Liège

« **F**aire l'éloge de la traduction, "la langue des langues", c'est célébrer le pluriel de celles-ci et leur égalité ; car traduire, c'est donner dans une langue hospitalité à ce qui a été pensé dans une autre, c'est créer de la réciprocité, de la rencontre, c'est faire humanité ensemble [...]¹. »

Au-delà de la technicité langagière qu'elle suggère, cette invitation plurilingue est résolument inclusive, illustrant l'exigence mentale de « décentration » qui s'impose à la pensée contemporaine. Nous décrivons ici brièvement comment un travail de cheminement vers l'Autre par l'écoute prépare *in fine* le développement de connaissances et de compétences métalinguistiques très utiles au métier d'élève.

TRADUIRE POUR RENCONTRER

Des résidents de centres d'accueil pour migrants traduisent des albums jeunesse² et prêtent leur voix à l'enregistrement de dizaines de langues, menant à l'installation de bornes audio dans des bibliothèques et écoles de la Province de Luxembourg.

Il a souvent fallu emprunter des chemins de traverse, parfois par le prisme d'autres langues, pour faire médiation entre les langues maternelles, les traductions balbutiantes et les versions finales, soumises aux contraintes formelles d'une langue standard.



La porte d'Alice

« Traduire » – étymologiquement *aller vers* – va pourtant se révéler être une activité particulièrement propice à la rencontre interculturelle³. S'interroger sur le sens des mots, leur chercher un

dénominateur commun, déclenche un singulier rapprochement symbolique : la langue de l'autre cesse d'être un obstacle, devient un accès privilégié à la rencontre. ▶

▶ ÉCOUTER POUR APPRIVOISER

La traduction d'un album⁴ sert dès lors de support à un outil d'éveil aux langues⁵. Le périple en montgolfière d'une girafe est enregistré en voix off, sous-titré en dix langues, puis mis en scène dans un « Carnet de voyage » pour apprentis linguistes à partir de neuf ans. Le parcours est prétexte à visiter les sonorités, les phrasés, ainsi qu'une singularité chorégraphique ou syntaxique de chaque langue.

La porte d'entrée est intuitive : sans autre consigne, l'écoute naturelle de petites capsules audio court-circuite les préconceptions, sollicite directement les sensations, les émotions et l'imaginaire. Chaque écoute offre un terrain de rencontre de l'inconnu, parfois une « étrangeté » qui surgit ailleurs qu'attendu. Mais au fur et à mesure que le locuteur inventé prend corps, ses sonorités deviennent de plus en plus audibles, identifiables, voire familières.

APPRENDRE SUR ET AVEC LES LANGUES

L'écolage, parsemé de sensations et d'émotions, les canalise dans un apprentissage méthodique. Positive ou négative, la première réception est naturelle ; elle est suivie d'une écoute dirigée et répétée, d'une expression de soi, puis d'une recherche de liens et de connaissances. La subjectivité brute chemine ainsi vers une analyse de ce qu'on écoute : s'arrêter sur un son, sur l'image sonore d'un mot, etc. La progressive *décentration* auditive est alors dirigée vers une « décentration » plus globale vis-à-vis des implicites de sa (ses) propre(s) pratique(s) langagière(s), conduisant vers l'intimité des langues et leurs diverses manières de percevoir et exprimer le monde.

LE MONDE À PORTÉE DE VOIX

Le réel des enfants est déjà largement plurilingue. La révolution numérique, les réseaux sociaux, les jeux en ligne, les compétitions sportives, la publicité, etc., tout est polyglotte !



Aliou en classe

Avec la numérisation et la traduction en ligne, le degré de maîtrise d'une langue devient subsidiaire. Dans ces conditions, plus que jamais, l'entrée en langue étrangère est d'abord affective, au même titre que la motivation à fournir les efforts nécessaires pour la pratiquer vraiment.

Passant du statut « d'étrangères » à celui de « familières », les langues présentes dans l'environnement peuvent ainsi rapidement devenir nos meilleures amies et, pourquoi pas, susciter des vocations. ●

Notes

- (1) S. B. Diagne, *De langue à langue. L'hospitalité de la traduction*, Paris, Albin Michel, coll. « Bibliothèque des idées », 2022.
- (2) *Les langues, c'est classe ! et Viens écouter le monde*, projets menés à la HE Robert Schuman de Virton.
- (3) S. Hennay, I. Doneux, « Éveil aux langues et approches plurilingues : de nouvelles perspectives pour l'éducation interculturelle aux cycles I et II de l'enseignement fondamental », *Didactiques en pratique*, 8, 2022, pp. 41-46.
- (4) S. Daxhelet, *Hauteurs*, Bruxelles, Service général des Lettres et du Livre, Fédération Wallonie-Bruxelles, Fureur de lire, 2013.
- (5) D. Crutzen (dir.), *Viens écouter le monde. Dix langues à découvrir en classe* (à paraître).

AU LIBAN :

LA « PÉPINIÈRE DES TALENTS » EN THÉÂTRE, POUR VOYAGER LÉGER ET S'ABREUVER D'AILLEURS

PAR VALÉRIE CACHARD,

écrivaine

Parmi les programmes proposés par la Commission Internationale du Théâtre Francophone (CITF)¹, les pépinières à projets favorisent les rencontres entre créateurs francophones d'horizons différents. Financés par les membres statutaires et associés, ces regroupements sont préparés et animés par un partenaire extérieur. La première pépinière a eu lieu en 2003 en Wallonie et la sixième en 2021 au Liban. C'est de celle-ci que je souhaite vous parler.

J'ai intégré la Commission en 2016 en tant qu'experte artistique et ai eu la chance de participer en tant qu'autrice à une pépinière à Ottawa en 2017. Le déplacement, le frottement à un territoire et ses problématiques, la mise en commun de préoccupations artistiques et politiques, la rencontre de l'autre à travers l'échange de pratiques, l'accès à des imaginaires nourris autrement mais qui rêvent dans la même langue m'ont donné envie de proposer cette expérience sur le territoire libanais.

Je me suis donc entourée de Sonia Ristić, autrice serbo-croate venue souvent à Beyrouth, et de l'équipe de Hammana Artist House, un lieu de résidence dont l'équipe dynamique et créative, le sens de l'hospitalité et l'expérience dans l'organisation de festivals en font un lieu phare pour les artistes libanais.

Depuis 2007, mon parcours artistique s'inscrit dans une démarche de sensibilisation au Liban. J'œuvre à chaque prise de parole publique à mettre en lumière des aspects de mon pays occultés par les médias occidentaux afin de participer à la construction d'une image plus nuancée de ce petit territoire. En



© Walib Saliba

organisant cet événement au Liban, il me tenait à cœur de le présenter en tant que lieu hospitalier et de faire connaître les artistes libanais en tant que partenaires de création.

Entre le moment où nous avons commencé à élaborer notre projet et le moment où il a eu lieu, le Covid est passé par là et le Liban s'est enfoncé progressivement dans de multiples crises. Il n'a donc pas été aisé de maintenir cette pépinière, de rassurer les différents membres de la CITF, les artistes, de ne pas nous questionner nous-mêmes. Fallait-il maintenir ce projet qui va financer la venue d'artistes étrangers dans un pays où de plus en plus de familles peinent à se nourrir, n'arrivent plus à payer ni frais d'éducation ni soins hospitaliers ?

La foi dans la rencontre, le vivre-ensemble et les vertus de l'art nous ont permis de dépasser ces questions. Entre le 28 septembre et le 10 octobre 2021, seize metteur.e.s en scène, auteur.e.s, comédiennes, comédiens, chorégraphes² originaires de Belgique, Canada, France, Maroc, Luxembourg, Québec, République démocratique du Congo, Mali, Bénin et Suisse sont donc venu.e.s se rencontrer, bouger, écrire ensemble, découvrir certaines parties du territoire, le fil conducteur entre les ateliers menés et les visites étant l'hospitalité et le

voyage. Ils et elles ont rencontré des dizaines d'artistes libanais venus partager un repas ou présenter leur travail.

En fin de séjour, ils et elles ont présenté une forme hybride mêlant corps, textes et vidéos témoignant de leurs expériences. Des envies de collaboration sont nées et, un an après, certain.e.s sont déjà de retour avec des projets questionnant la résilience, le dialogue entre mouvement, écriture et vidéo. D'autres sont attendu.e.s dans les mois qui viennent pour développer des formes esquissées pendant cette étape de pépinière.

Ces artistes et des opportunités comme celles qu'offre la CITF prouvent encore une fois qu'il est plus que nécessaire aujourd'hui de continuer à imaginer des rencontres, à créer et à aller au-delà des systèmes qui tentent de nous maintenir « en sécurité », en nous tenant à distance les uns des autres. ●

Notes

(1) Pour en savoir plus sur les programmes de la Commission : <https://citf-info.net/>

(2) Pour écouter certains témoignages, cliquez sur ces liens : <https://www.youtube.com/watch?v=M-5pQhTtWfs> (Radio Liban) ; <https://cana19.ch/le-journal-du-25-10-2021/> (Télévision suisse, reportage, 12 min 50) ; <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/pour-faire-unmonde/episodes/581349/rattrapage-du-mardi-2-novembre-2021> (Radio Canada).

CINÉMA, OUTIL DE SOFT POWER :

AVEC LA « RENCONTRE DES COPRODUCTEURS FRANCOPHONES »

PAR DIDIER ZACHARIE

journaliste

Les 17^{es} Rencontres de coproduction francophone du cinéma se sont déroulées en novembre 2021 à Bruxelles. Derrière les mécanismes de financement de films, un des enjeux de ces rencontres est de permettre au français de rayonner dans le monde. Explications avec Emmanuel Roland, directeur du Service général de l'Audiovisuel et des Médias en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Comment sont nées ces Rencontres de coproduction francophone ?

La coopération en matière de cinéma francophone se fait d'abord au niveau de la production indépendante. Mais, entre institutions publiques qui soutiennent le cinéma dans l'espace francophone, nous essayons de structurer tout ça à différentes étapes de la création. Il y a une vingtaine d'années a été créé Le Réseau des Partenaires francophones, qui réunit à intervalles réguliers les dirigeants des centres et instituts de cinéma et de l'audiovisuel de quelques pays qui ont en commun l'usage du français. À savoir des personnes du CNC français, de la FWB, du Luxembourg, de Suisse et du Québec.

Donc des partenaires publics qui se réunissent régulièrement...

On se réunit en marge des festivals de Berlin, à Cannes et en fonction des activités qui sont organisées à certains endroits, à savoir les rencontres de coproduction francophone. Les RCF, c'est vraiment la partie qui est consacrée à la coproduction, aux recherches de finan-



cement, compléments de financements et partenaires de production, parce que les projets qui sont admis doivent déjà être financés à hauteur de 30 %.

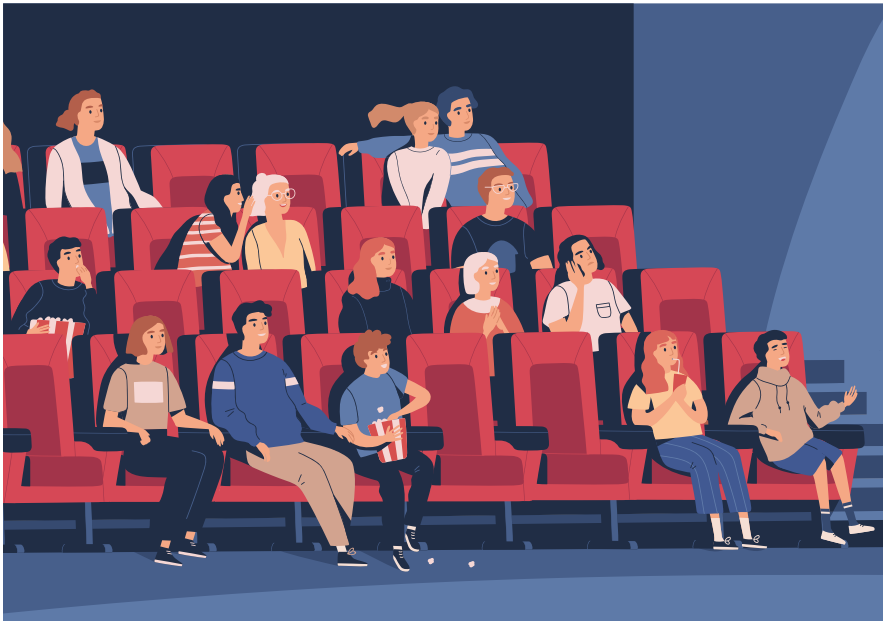
Les Rencontres sont la dernière étape de soutien aux œuvres ?

Nous essayons d'intervenir à différentes étapes de la création. Par exemple, en ce début d'année, nous participons à l'organisation de l'Atelier Grand Nord. Ce sont des ateliers d'écriture pour créateurs francophones. Concrètement, on permet à des scénaristes de se rencontrer dans un hôtel perdu au Québec où ils sont dans l'impossibilité de sortir et donc ne font que travailler. C'est une méthode qui fonctionne très bien ! On est donc là en tout début de projet. À Cannes, on organise des rencontres pour des prises de contact. C'est une grande usine où les producteurs se voient une vingtaine de minutes, discutent de leur projet et échangent leurs cartes. L'étape suivante se passe durant le festival de Namur, c'est le forum de coproduction. Et là on est au niveau

du développement de projet, dans une phase plus structurée avec des conseillers qui interviennent pour accompagner le développement artistique, voire donner une orientation en matière de structuration de la coproduction. Il faut bien comprendre qu'entre la première ébauche de scénario et la sortie d'un film, il peut se passer cinq ans.

Donc, vous aidez à ce qu'il y ait des partenariats pour développer et financer les films. Cela signifie-t-il que vous avez votre mot à dire pour que des acteurs belges soient embauchés, qu'il y ait des dialogues en français ou que le film soit tourné en partie en FWB ?

Les relations internationales en matière de cinéma sont régies par des traités internationaux. C'est la base. Dans ces traités, il est dit en substance : « Il faut que chaque partenaire impliqué ait un minimum d'apport en financement et de bénéfice en termes de recettes, et aussi qu'il puisse bénéficier d'une valorisation du patrimoine artistique et technique à concurrence de minimum un acteur et un technicien. » Pour faire bref, si, par exemple, un producteur suisse signe un accord de coproduction avec le Centre du cinéma, il faudra qu'il embauche un acteur et un technicien belge. Et si, pour une raison X, il ne peut pas embaucher d'acteur belge, il devra engager un deuxième technicien belge. En clair, pour bénéficier des avantages financiers, il faut valoriser le patrimoine artistique et technique. C'est le contenu même des traités. C'est en vertu de cela que beaucoup de films français ont des acteurs ou une équipe



technique belge. Par exemple, c'est une société basée à Rixensart qui fait les effets spéciaux sur le dernier Astérix.

Quand on parle de cinéma francophone, il y a un acteur incontournable, c'est la France. Est-ce que l'idée, c'est d'augmenter les partenariats avec la France ou au contraire de s'en émanciper ?

Le partenariat avec la France est historique, naturel, continu et il fonctionne merveilleusement bien. On fait une vingtaine de projets par an ensemble, ce qui est énorme. Mais depuis quelques années, il devient de plus en plus difficile pour les films d'initiative belge de trouver les compléments de financement sur les marchés français. Le fait est que nous avons deux systèmes d'incitants fiscaux (le crédit d'impôts et le *tax shelter* – NDLR), qui sont dans leur fondement diamétralement opposés. Le crédit d'impôts français n'est pas fait pour soutenir la coproduction internationale alors que le *tax shelter* est tout à fait ouvert au niveau européen, sans aucune restriction. Pour faire court, un film majoritaire belge n'a pas d'accès au crédit d'impôts français tandis qu'un film majoritaire français bénéficiera à plein pot du *tax shelter* en Belgique. Là, il y a un déséquilibre. Une des conséquences de ça, mais c'est aussi une vo-

lonté de notre part, est que nous avons cherché à diversifier nos partenariats. On a par exemple signé entre autres des traités internationaux avec le Chili et l'Uruguay et amendé notre accord avec la Suisse qui n'est plus seulement un accord cinéma, mais ouvert sur les séries. On essaie d'avancer et de diversifier nos partenariats tout en ayant une relation très forte avec la France.

La francophonie, c'est aussi l'Afrique. Y a-t-il des outils pour développer le cinéma là-bas ?

Oui. Depuis une dizaine d'années, nous essayons d'associer aux Rencontres des producteurs et productrices issus de pays d'Afrique francophone et où l'usage du français est minoritaire. Dans le même cadre, Le Réseau des Partenaires francophones a créé un fonds destiné à soutenir le développement et la production de projets en Afrique subsaharienne francophone. On s'est dit que, les différences de marchés étant ce qu'elles sont pour l'instant, il est important de permettre aux créateurs de trouver leurs marques, de se structurer et de créer sans l'obligation de suivre les traités internationaux dont on parlait. C'est une coopération directe et ce fonds marche très bien. Et nous avons aussi signé des traités bilatéraux avec le Sénégal et le Burkina Faso.

Ces partenariats sont-ils limités aux pays francophones ?

Non, il y a aussi des accords au niveau du Conseil de l'Europe. Et nous avons finalisé en 2017 une nouvelle convention internationale de coproduction qui entre en vigueur en mars 2023. C'est un outil ultramoderne de coproduction bilatérale avec tous les pays avec lesquels on n'a pas d'accord au niveau européen. Je pense par exemple à l'Espagne. On pourrait voir arriver des coproductions belgo-espagnoles dans le futur.

Le cinéma est donc un outil de soft power qui doit permettre à la langue française de rayonner à l'international ?

C'est évident.

Après l'aide à la production, il faut aussi que les films voyagent...

L'Observatoire européen de l'audiovisuel a fait à plusieurs reprises des études sur la circulation des films au sein de l'espace européen. Et la conclusion de toutes leurs analyses est que, par essence, les coproductions internationales voyagent et circulent beaucoup mieux que les productions nationales. Pourquoi ? Simplement parce qu'à partir du moment où plusieurs pays financent un film, chacun voudra que l'œuvre soit diffusée sur son territoire. Donc, le principe même des coproductions permet une meilleure circulation des œuvres.

En clair, c'est du « win-win »...

Voilà. Ou du gagnant-gagnant, comme on dit en français ! (rires) En résumé, la base d'un traité de coproduction, c'est qu'en échange de financements il faut qu'il y ait une valorisation du patrimoine artistique et technique. Et visiblement, le secteur dans les pays concernés a complètement adhéré au mécanisme. ●

AUTOUR DE L'OPÉRATION LA LANGUE FRANÇAISE EN FÊTE

PETITE HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE EN FÊTE

PAR LAËTITIA VANDERSTOCKEN ET AURORE DUMONT

Direction de la Langue française

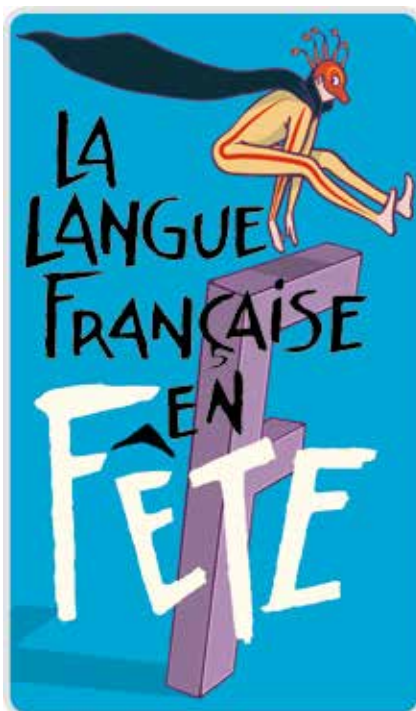
Chaque année, durant la semaine encadrant le 20 mars, La langue française en fête réhabilite une langue vivante, chantante, poétique, ludique, créative, moderne, mouvante, multiple, telle qu'elle se décline dans le vaste espace de la francophonie.

Cette *fête*, à laquelle sont conviés les petits comme les grands, démontre que la langue française est un bonheur joyeux à partager plutôt qu'une contrainte rigide.

C'est en 1995 que l'opération *La langue française en fête* voit le jour sous l'impulsion du Service de la langue française (devenue depuis la Direction de la langue française). Cet événement est depuis lors devenu un rendez-vous annuel incontournable.

Articulée autour du 20 mars (Journée internationale de la Francophonie), l'opération *La langue française en fête*, à travers les opérateurs culturels dont vous êtes, propose durant une semaine une multitude d'activités ludiques et artistiques autour de la langue française sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles : ateliers d'écriture ou de calligraphie, dictées, concours de poésie, rencontres littéraires, spectacles, tournois de slams, matchs d'improvisation ou d'éloquence, etc.

Autant d'animations qui invitent les petits et les grands à porter un regard neuf sur la langue, à se la (ré)approprier, à l'écrire, à la chanter, à l'afficher sur les murs, à la mimer, à la désarticuler. L'objectif principal est de (re) découvrir la langue comme un outil d'épanouissement personnel et une source de plaisir et de créativité, et



pas seulement comme un instrument contraignant, cadencé par ses règles.

La langue française en fête s'adresse à des populations très variées, parfois éloignées des pratiques culturelles, et offre l'occasion à chacun et chacune d'« inventer » sa propre langue, d'exploiter ses ressources expressives sans contraintes et de les partager avec les autres. Humour, poésie, plaisir et émotion sont au menu de cette manifestation qui vise à nous rappeler que la langue nous appartient et que nous la façonnons au rythme de nos besoins pour structurer la réalité qui nous entoure. Ce faisant, c'est aussi à une réflexion sur les grands enjeux

politiques, culturels et sociaux que la langue véhicule que l'opération nous invite. Le programme de l'événement et toutes les informations utiles sont consultables sur le site de *La langue française en fête* : <http://www.lalangue-francaiseenfete.be/>.

Rappelons également que cette opération ne se limite pas à la Fédération Wallonie-Bruxelles et que la célébration de la langue française s'opère, autour du 20 mars, partout en francophonie : avec la Francofête au Québec, la Semaine de la langue française et de la francophonie en Suisse romande, etc.

LA « VILLE DES MOTS »

Chaque année, depuis 1996, une commune de la Fédération Wallonie-Bruxelles est choisie comme lieu-pivot de *La langue française en fête* et devient la « Ville des mots ». Elle organise à ce titre une multitude d'animations autour de la langue française sur son territoire : concerts, ateliers d'écriture, animations théâtrales, conférences ou débats sur la langue française, concours et jeux de langues, balades littéraires, ateliers de cuisine poétique, la liste n'est pas exhaustive. Année après année, les « Villes des mots » regorgent d'imagination pour concocter le programme d'activités le plus ludique possible et pour créer un décor urbain qui mette à l'honneur la langue française. En affichant les mots sur les murs et les vitrines des magasins, en les semant dans les parterres de fleurs, en les suspendant aux arbres, la « Ville des mots » invite les usagers et les usagères

à se réapproprier leur espace de vie et leur espace de parole.

Pendant une semaine, la « Ville des mots » met tout en œuvre pour illustrer l'esprit de *La langue française en fête* : mobiliser toutes les énergies autour d'un projet fédérateur, en collaborant avec les acteurs du milieu scolaire et associatif, les centres culturels et les bibliothèques.

En 2023, c'est Verviers qui, du 18 au 27 mars, est la « Ville des mots », sous la houlette du Centre culturel de Verviers.

LE RÉSEAU DES ANCIENNES VILLES DES MOTS

Le Réseau des anciennes Villes des mots a été constitué en 2002, sous l'impulsion de quelques anciennes Villes des mots qui souhaitaient pérenniser ce projet. Chaque nouvelle « Ville des mots » est invitée à rejoindre le Réseau constitué de celles qui l'ont précédé (Braine-l'Alleud, Woluwe-Saint-Pierre, Woluwe-Saint-Lambert, Watermael-Boitsfort, Molenbeek, Péruwelz, Mouscron, Namur, Liège, Habay-la-Neuve, Huy, Berchem-Sainte-Agathe, Koekelberg, Jette et Ganshoren). Un lien symbolique s'établit ainsi entre les villes qui célèbrent *La langue française en fête*.

Les objectifs du Réseau sont multiples : développer des animations socio-culturelles visant à promouvoir la langue française dans le cadre de *La langue française en fête* ; redynamiser le tissu local ; donner de la cohérence à la programmation en proposant des activités communes (le « fil rouge » du Réseau) ; accroître la visibilité des communes.

Le Réseau des anciennes Villes des mots constitue aujourd'hui un partenaire récurrent et privilégié de la Direction de la langue française et offre un soutien précieux dans l'organisation de *La langue française en fête*.

De nombreuses activités ont ainsi vu le jour, depuis 20 ans, grâce aux réflexions de ses membres, à l'instar la ludictée, la création d'Impro Justifia, procès spectacle de la langue française ou encore la rencontre de la ministre de la Culture, Bénédicte Linard, et de Carl Norac.

L'OPALE : LA FRANCOPHONIE DU NORD EN RÉSEAU

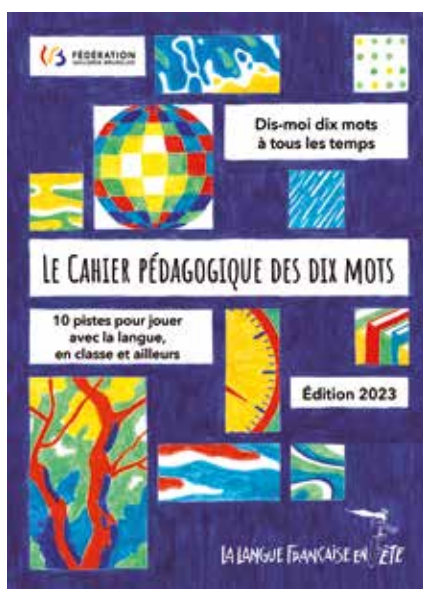
Le Réseau de l'Opale s'est constitué dans l'objectif de construire un espace partagé d'informations et d'expériences, et d'affirmer la légitimité d'instituer une politique linguistique.

Une rencontre annuelle francophone fructueuse

Chaque année, le réseau se réunit lors d'une rencontre, dont l'organisation est prise en charge par l'un de ses membres. Plus qu'un événement, il s'agit avant tout d'un cadre permettant aux institutions membres d'échanger sur les actions nationales de politique linguistique, mais aussi d'envisager des coopérations autour de projets concrets. Un colloque sur un thème défini permet par ailleurs à chaque délégation de présenter les recherches de ses conférenciers et conférencières et d'entamer une discussion transnationale sur le sujet.

La rencontre 2022 de l'OPALE sous l'égide de la FWB

En 2022, c'est la Fédération Wallonie-Bruxelles, par l'entremise de la Direction de la langue française, qui a organisé ces deux journées et demie de rencontre, à Mons. Le colloque avait pour thème « Le français en représentations » et souhaitait mettre en exergue tant les représentations des locuteurs francophones – qu'elles s'expriment dans des discours spontanés produits dans le cadre scolaire, médiatique, politique ou social, dans les discours autorisés sur la langue ou dans les discours suscités dans le cadre d'enquête –, que les représentations des locuteurs non francophones – notamment leur attrait (ou non) pour le français et les raisons de cet attrait (ou non). Pour recevoir un exemplaire des actes du colloque, vous pouvez contacter la Direction de la langue française : languefrancaise@cfwb.be.



DIS-MOI DIX MOTS

Si la « Ville des mots » et le Réseau des anciennes Villes des mots constituent la dimension régionale de la mise en œuvre de la campagne *La langue française en fête* en Fédération Wallonie-Bruxelles, l'opération « Dis-moi dix mots » en représente la dimension internationale.

Chaque année, les membres du Réseau de l'Opale (Organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques, constitués par la Fédération Wallonie Bruxelles, la Suisse romande, le Québec, la France et l'OIF) choisissent ensemble la thématique et les dix mots de l'opération, qui seront mis

- à l'honneur durant *La langue française en fête*.

Chaque année, les dix mots sont destinés à transmettre un message sur la langue française : en 2023, le slogan « Dis-moi dix temps à tous les temps » invite les usagers et usagères à interroger leurs perceptions du temps et, dans une société caractérisée par la vitesse de son évolution, à prendre du temps pour soi. Le slogan sera décliné par les dix mots suivants : « hivernage », « lambiner », « dare-dare », « avant-jour », « tic-tac », « année-lumière », « déjà-vu », « synchrone », « rythmer » et « plus-que-parfait ».

L'opération « Dis-moi dix mots » s'incarne dans le *Livret des 10 mots* : chaque mot est mis en scène dans un texte par un auteur ou une autrice issu-e d'une délégation de l'Opale (deux artistes belges, deux artistes français, deux artistes québécois, deux artistes suisses et deux artistes choisis par l'Organisation internationale de la francophonie – cette année, ce seront un auteur palestinien et une autrice haïtienne). Cet outil riche est particulièrement adapté aux classes de français (FLA, FLE).

Depuis 2018, la Direction de la langue française propose également un Cahier pédagogique, qui se présente comme un prolongement du *Livret des dix mots*. Dans cet outil, destiné aux enseignants et enseignantes mais également à tous les médiateurs et médiatrices culturels, les 10 mots de l'Opale sont illustrés par des planches originales d'un illustrateur ou d'une illustratrice de la Fédération-Wallonie Bruxelles et sont exploités sous la forme de pistes pédagogiques. Celles-ci proposent à la fois :

- la découverte d'ouvrages de littérature de jeunesse susceptibles d'intensifier une appropriation participative et inventive de la langue française ;
- la démonstration de l'intérêt pédagogique de l'ouvrage, avec une mise en exergue des thèmes à aborder et des apprentissages linguistiques possibles ;
- des pistes d'écriture créative : jeux



Jardin des mots à Jauche

de lettres, de mots et de langue, exercices d'écriture individuelle ou collective, trucs et astuces pour déjouer l'angoisse de la page blanche, etc. ;

- des informations « Pour aller plus loin », à savoir un focus culture, des ouvrages de référence, des indications sur la disponibilité des auteurs et autrices pour des animations et des ateliers en classe, etc. ;
- des pistes spécifiques à exploiter en classe de FLE ou d'alphabétisation ;
- des pictogrammes signalant le public-cible ainsi que le pays d'origine

de l'auteur ou de l'autrice.

Cet outil est envoyé dans toutes les écoles (enseignement fondamental et secondaire, ordinaire, de promotion sociale et spécialisé, centres de FLE ou d'alphabétisation), librairies, bibliothèques et dans tous les centres culturels de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Mais ils sont également consultables sur le site de La langue française en fête : <http://www.lalanguefrancaiseenfete.be/> N'hésitez donc pas à vous emparer de cette brochure et à la diffuser auprès de vos publics !



Concert à Peruwelz © villedesmotsperuwelz

LE CONCOURS D'AFFICHE DE LA LANGUE FRANÇAISE EN FÊTE

Pour assurer la communication de l'événement, une affiche est réalisée et diffusée chaque année. Depuis 2020, la Direction de la langue française a décidé de confier la composition graphique de l'affiche à un artiste débutant. Pour ce faire, un concours est ouvert à destination des élèves des écoles d'arts graphiques (secondaires, supérieures et de promotion sociale) de la FWB. L'initiative a manifestement déclenché de l'enthousiasme puisque cette édition a vu participer plus de 300 élèves ! Pour 2023, c'est Hadir Jallali qui a séduit le jury avec son affiche poétique et joyeuse.

Comme une bonne nouvelle ne vient jamais seule, la remise des prix du concours est également prolongée par

une master classe, à destination de tous les élèves participants, d'un ou d'une illustratrice de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Une occasion en or pour les élèves d'en apprendre davantage sur ce qui constituera leur futur métier.

EN CONCLUSION

La campagne *La langue française en fête*, qui n'a pas pris une ride depuis 27 ans, a encore de beaux jours devant elle. L'occasion ici de saluer le travail accompli par les opérateurs culturels (musées, centres culturels, bibliothèques), les acteurs associatifs et scolaires et nos partenaires (le journal *Spirou*, la revue philosophique pour enfants *Philéas et Autobule*, le Réseau des anciennes Villes des mots, la Première) pour offrir chaque année une édition riche en animations et en échanges au-

tour de la langue française ! Et de rappeler qu'une langue est vivante si elle évolue et qu'elle est pratiquée, chantée, mise en vers mais aussi tordue, enrichie, remodelée par ses locuteurs et ses locutrices. Il revient donc à chacun d'entre nous de la faire rayonner ! ●

JONGLEZ-VOUS FRANÇAIS ?

DES ACTIONS AVEC LA LANGUE FRANÇAISE EN FÊTE

PAR CATHERINE CALLICO

journaliste

De la Langue française en fête à la Fureur de Lire, des actions saisonnières célèbrent ponctuellement la langue française en FWB et au-delà des frontières. Malmenées par les reports de ces deux ou trois récentes années, certaines ont été annulées, d'autres adaptées. Zoom sur des initiatives détonnantes des dernières éditions.

Chaque année depuis 1995, le mot français est ainsi honoré dans plusieurs pays francophones à l'occasion de l'opération « La Langue française en fête », organisée autour du 20 mars, Journée internationale de la Francophonie. En Wallonie et à Bruxelles, les citoyens sont invités à se réapproprier les mots via divers outils culturels et ludiques. Dans ce contexte, le projet « Villes des mots » est proposé depuis 1996 aux villes et communes de la Fédération Wallonie-Bruxelles disposant d'un centre culturel reconnu par celle-ci, et selon des principes de partenariat bien définis. Chaque année donc, une ville est sélectionnée comme lieu-phare de la Langue française en fête, accueillant des projets culturels créatifs et festifs et, pendant une semaine, devient la « Ville des mots ». Le français y est exploré de deux manières. Par des animations visuelles dans le centre-ville – pour l'essentiel résultant d'ateliers d'écriture et plastiques – et par diverses activités socio-culturelles : pièces de théâtre, concerts, expositions, conférences, débats, etc. Une initiative rendue possible par la collaboration entre plusieurs acteurs du tissu associatif, du milieu scolaire, des bibliothèques et autres institutions, renforcée via un réseau très actif des anciennes Villes des mots.

BRUXELLES-OUEST, « VILLE DES MOTS »

La particularité de l'édition 2021, autour des thématiques de « l'air » et du « voyage à petite échelle », a été de rassembler plusieurs communes du Nord-Ouest de Bruxelles – Ganshoren, Koekelberg, Jette et Berchem-Sainte-Agathe – qui ont porté ensemble le titre de « Ville des mots ». À partir du « pôle culturel Bruxelles-Ouest », à l'origine coordonné par les centres culturels de Berchem-Sainte-Agathe et Koekelberg (Archipel 19), le Centre culturel de Jette (L'Armillaire) et le Centre culturel de Ganshoren (La Villa), et en collaboration avec les administrations et les bibliothèques des communes respectives. De plus, s'adaptant au contexte de crise sanitaire, l'événement « La Langue française en fête » a été prolongé en septembre 2021 – du 17 au 27 – dans plusieurs lieux de la FWB, et en particulier au nord-ouest de la capitale, avec un vaste programme d'activités créatives, destinées à tous les publics. À savoir, des ateliers d'écriture, des ateliers d'initiation en langue des signes, des découvertes de projets audiovisuels, le lancement du livre *l'Imprécis de voyage* du collectif Papier Machine, des balades et un *Guide intime du Nord-Ouest*, des trajets en tuk-tuk, de la sérigraphie mobile, des caricatures, les projets Typomatic, Kamishibai (petit théâtre de papier d'origine japonaise)...

Certains projets se sont installés dans un espace-temps étendu. Comme le *Guide intime du Nord-Ouest : voyage à l'intérieur*, réalisé de novembre 2020 à mai 2021 et coordonné par Adèle Jacot et Savannah Desmedt, du collectif Habitant.e.s des images. Ce guide a été réalisé entre novembre 2020 et mai 2021, collectivement par une cinquantaine d'habitant.e.s du Nord-Ouest, et intègre une carte, trois balades qui traversent quatre communes et trente-six articles intimes à lire dehors, décrivent-elles.

« Beaucoup d'entre nous sont aussi des habitant.e.s des marges : de par notre santé mentale, notre apparence, notre place dans la famille, notre langue, notre légalité... Durant cette période particulière, nous avons relevé le défi de raconter notre territoire et nos fragilités en abordant le thème du Voyage à l'intérieur. On y parle de corps, de handicap, d'amour, d'immigration, de tempête, de frontières intérieures, de respiration et de bien d'autres choses... Entre la folie et la normalité, entre la ville et nos esprits, il n'y a pas de frontières. Avec la création de ce guide, nous affirmons l'importance de prendre soin des liens avec notre territoire et nos voisin.e.s ! »

De même, toujours dans le cadre de l'opération Ville des mots, à partir de l'ouvrage *Imprécis de voyage. Mots-valises, publicités mensongères et conseils douteux*, entamé début 2021 par Aldwin Raoul, Lucie Combes et Valentine Bonomo, des néologismes ont été placardés sur les murs de la zone nord-ouest, peints par l'artiste Iona Suzuki, avec pour thématique de fond : « Faut-il partir loin pour se perdre beaucoup ou voyager beaucoup pour atteindre le lointain ? »

L'édition 2021 de Ville des mots s'est ponctuée le dimanche 26 septembre par une scène slam ouverte et un concert à l'Agora du parc Élisabeth de Koekelberg, autre lieu très fréquenté de cette zone bruxelloise.

EN MUSIQUE ET À VÉLO, À WATERMAEL-BOITSFORT

Pour La Langue française en fête de mars 2022, suivant le fil rouge « Dis-moi dix mots qui (d)étonnent ! », les bibliothèques et ludothèques de la très verte et boisée commune de Boitsfort ont axé leur programme sur la chanson et le vélo.

En collaboration avec le Gracq Watermael-Boitsfort au travers du

« Festival de voyage à vélo En roue libre », ont été proposés des projections de films, des rencontres, des ateliers, des stands d'information... « De quoi donner au public l'envie irrésistible d'enfourcher son vélo pour partir à l'aventure, mais aussi de le guider sur le chemin d'une nouvelle façon d'aborder le voyage. Des simples curieux aux déjà convaincus, des solitaires aux familles nombreuses... », précisent les membres de l'association, qui réitèrent l'initiative en 2023.

Parmi les ateliers d'écriture auxquels adolescents et adultes ont pu participer, l'un intitulé « Les mots du vélo » prenait pour point de départ une exploration ludique et collective du glossaire d'un cycliste et des mots comme dérailler, déjanté, en roue libre, nez hors du guidon, perdre les pédales... Une autre proposition, « Mon carnet de voyage à vélo » invitait « à créer son carnet de voyage personnalisé, à y déposer par écrit ses impressions de périples ou de déplacements quotidiens, et à prendre rendez-vous lors de l'édition 2023 pour les exposer et les partager ».

Une rencontre avec Jean-Pierre Outers, auteur de *À bicyclette : petites histoires en équilibre*, paru aux éditions Aden, a également eu lieu, au cours de laquelle celui-ci a développé ses longs cyclovagabondages, réels ou fictifs, de la Mongolie à Madagascar en passant par l'Islande. En outre, des ateliers d'écriture de chanson ont été proposés et accompagnés par Gino D'Acquisto, bibliothécaire et animateur d'ateliers d'écriture, et le musicien Pascal Chardome, à la suite desquels les participant.e.s ont interprété le fruit de leur travail sur scène.

LES MOTS EN IMAGES, À HUY

Le Centre culturel régional de Huy, opérationnel sur 17 communes hutoises affiliées, a exploré du 19 au 28 mars 2022, « la capacité des mots à créer de l'étonnement, voire à nous méduser par leur sonorité, leur orthographe, leur caractère saugrenu ou mystérieux. On s'amuse à les prononcer, on s'essaie à les écrire, on est curieux de connaître ou d'approfondir leur sens, leur étymologie... »,



La championne de slam Marie-Darah © Olivier Charet

lit-on sur le site internet. Des mots qui peuvent susciter un étonnement positif ou négatif, et par là désigner certaines manifestations physiques ou psychologiques. « Que l'on étonne ou que l'on détonne en société, on exprime une émotion ou une volonté singulière, on marque une différence parfois ignorante des convenances. Place à l'individualité, mais non à l'individualisme car la langue se vit dans le partage. »

Pour ce faire, les dix mots retenus en 2022 ont été traités au pied de la lettre, et illustrés dans différentes disciplines : photographie, littérature, cinéma... À savoir ? Tintamarre et Divulgâcher (Québec) – Décalé et Ébaubi (Fédération Wallonie-Bruxelles) – Pince-moi et Époustouflant (Suisse) – Saperlipopette et Médusé (France) – Kaï (Tchad) – Farcer (Rwanda).

Parmi les activités proposées au public, à l'instar de l'année précédente, un défi photo de dix jours via Instagram a animé la Toile. Le principe : traduire en photo les dix mots retenus de *La Langue française en fête*. Concrètement, chaque matin dès 8 heures, un mot du jour était posté sur le compte du Centre culturel de Huy et les participant.e.s avaient 24 heures pour y publier une image correspondante. Avec pour récompense une pochette surprise attribuée via tirage au sort.

Autre point fort de la programmation, lors des Matins du Livre accompagnés d'un brunch, deux plumes liégeoises alors récemment publiées aux éditions Inculte sont venues présenter leurs

textes. Charlotte Bourlard qui, avec *L'Apparence du vivant*, a écrit un premier roman radical. Où, entre comique et macabre, il est question de vieillards et de taxidermie, dans un quartier-fantôme de Liège. Dans *Un corps tropical*, deuxième livre de Philippe Marczewski, celui-ci piste les aventures d'un loser magnifique, d'une ville du Nord à la forêt amazonienne.

Tandis que la projection du film *Illusions perdues*¹ de Xavier Giannoli a souligné la modernité des textes de Balzac. L'histoire : Lucien est un jeune poète français du XIX^e siècle. Il se rend à Paris où il se voit confronté aux coulisses d'un monde voué à la loi du profit et des faux-semblants...

JEUX ET MILITANCE, À NAMUR

Du côté de l'Espace culturel provincial Delta de Namur, du 9 au 13 mars 2022, la langue française a en particulier été soulignée au travers du nouveau festival Franc-parler, mis sur pied avec divers partenaires locaux : les Jeunesses musicales, la Maison de la poésie et de la langue française, le PointCulture, La Nef et le Saint-Louis Festival.

Poésie, chanson, théâtre, rimes... Ici encore, différentes formes artistiques ont jonglé avec la langue. Une scène oratoire militante, des ateliers autour des jeux de mots pour enfants et adultes, un tournoi de Scrabble... Des slameuses de renom – Marie Darah, championne de slam de Belgique et d'Europe, Marie-



Atelier de la Bobine à la Bibliothèque de Droixhe

- Paule Mugeni, le duo Z&T (Zouz et T.A) – ont ainsi présenté des sets d’une vingtaine de minutes, suivis d’un micro ouvert aux apprentie.s slameur.se.s. Au programme encore, des concerts d’Antoine Wielemans – chanteur du groupe Girls in Hawaii – et de Major Dubreucq, mais aussi un hommage théâtral d’Elliot Jenicot à Raymond Devos.

Le centre a également accueilli une exposition autour de « La Petite Bibliothèque des Mot-Z’en Folie », avec une sélection de livres jeunesse qui mettent en lumière les mots. « Ceux qui prennent vie, s’animent, dévoilent toute leur force quand ils sont affranchis de leurs codes linguistiques et graphiques pour devenir les héros d’histoires inattendues, extraordinaires, grâce à des textes et illustrations d’artistes à l’imagination fertile, à la créativité jubilatoire et aux talents multiples », y précise-t-on. De même, « La Petite Bibliothèque des Mot-Z’en Folie, c’est un petit clin d’œil au travail de Nathalie Mine et à son album *Le petit voleur de mots*, c’est découvrir le grain de folie de trois bibliothécaires inspirées, c’est imaginer le son d’un orgue de barbarie faiseur de mots pour plonger enfin dans la littérature de jeunesse et s’amuser avec les mots grâce à vingt-cinq albums en relation avec le thème. »

Pour clore l’événement, les familles étaient invitées l’après-midi du dimanche 13 mars à découvrir des jeux de société autour des lettres, des mots, de la langue, de la parole... sélectionnés avec minutie par les ludothécaires des

Bibliothèques publiques de la province de Namur.

UNE PRATIQUE MULTICULTURELLE, À DROIXHE-BRESSOUX

La bibliothèque de Droixhe-Bressoux a toujours multiplié les actions avec les associations de terrain. Depuis une vingtaine d’années, elle collabore notamment sur de nombreux projets avec La Bobine, dont l’objet social est de « favoriser l’intégration des familles avec de jeunes enfants sur les plans social, affectif, professionnel, culturel et scolaire par la création dans les quartiers paupérisés de Droixhe et Bressoux d’un espace interculturel d’échanges, d’actions et de formations ». Il s’agit ici d’encourager l’émancipation et l’autonomisation des individus, ce qui passe par l’apprentissage de la langue française, clé d’une meilleure connaissance des fonctionnements de la société et des droits et devoirs de chacun.

En termes d’événements de masse, une première collaboration s’est tissée entre la bibliothèque et La Bobine lors de la Fureur de lire 2013, où les apprenantes (une majorité de femmes fréquentent le lieu) en formation d’alphabétisation ont créé un livre – *Mix Cité : une porte ouverte sur Droixhe* –, ensuite présenté au public. « À l’origine, les apprenantes de La Bobine étaient invitées en tant que spectatrices aux événements Lecture publique, tels que la Fureur de lire »,

détaille Jérémy Mandin dans un rapport du moment². « Leur participation dans ce cadre était l’aboutissement d’un projet plus global mené dans le cadre de l’action “Aux livres citoyens”, partenariat entre le Centre d’action laïque de Liège, l’Esp@ce Lecture de Droixhe et l’asbl La Bobine. La première étape du projet a été la création de cartes postales à partir de photos du quartier en plein changement. Ces photos, qui ont suscité échanges et réflexions, ont été à l’origine de la création du livre *Mix Cité : portes ouvertes sur Droixhe*. Les apprenantes ont alors été sollicitées pour présenter leur livre lors d’un événement organisé dans le cadre de la Fureur de lire. Les bibliothécaires y ont vu une opportunité de faire participer et de joindre à ce moment de fête et de convivialité autour de la lecture un public qui n’y est généralement pas associé. » Dix ans plus tard, après deux années d’interruption liées au contexte sanitaire, les équipes planchent sur des ateliers d’écriture poétique à l’occasion de la prochaine édition de La Langue française en fête (2023). Dès janvier, en matinée, trois ateliers d’écriture ont été donnés à la bibliothèque et deux ateliers de mise en voix à La Bobine.

« Dans le cadre de cet événement, nous avons jusqu’ici beaucoup travaillé sur les ateliers d’écriture », relate Marilou Foguene, animatrice et formatrice à la bibliothèque de Droixhe. « Nous partons cette fois du livre *Nous serons heureux* de Luc Baba, publié chez Weyrich éditions dans la collection “Traversée”, qui s’adresse aux personnes qui apprennent la langue française. Le roman parle d’un homme en prison qui s’intéresse à la poésie et y lit des textes. Le travail sera présenté à l’Espace George Truffaut, salle de spectacles à Droixhe ». Avant la fête de ce quartier multiculturel et très dynamique en mai. Autre occasion de vivre la langue française *in situ*. ●

Notes

(1) France – 2021 / 2h29. Avec Benjamin Voisin, Cécile de France, Vincent Lacoste, Gérard Depardieu, Xavier Dolan, Salomé Dewaels, Jeanne Balibar...

(2) Jérémy Mandin, « La participation culturelle des habitants de Bressoux-Droixhe. Structure de la vie culturelle, modalités de participation et dynamiques de genre », février 2013, orbi.uliege.be/bitstream/2268/152435/1/Rapport%20Bressoux-Droixhe.pdf.